



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



Obligations vertes et durables

Rapport annuel 2020

VIRGINIE CHAPRON-DU JEU
Directrice des Finances du Groupe



© Frédérique Pias — Caisse des Dépôts — 2019

L'année 2020 aura été marquée, bien sûr, par la crise sanitaire et ses conséquences, et aussi par une accélération et un renforcement de nos engagements. Dès mars 2020, le groupe Caisse des Dépôts a rapidement mobilisé toute sa force de frappe pour soutenir les entreprises françaises et les territoires. Après les premiers accompagnements et soutiens financiers, notre plan de relance au service d'un développement durable, lancé en septembre, prolonge et accélère notre engagement pour les territoires avec 7,8 Md€ déjà mobilisés en fonds propres pour une cible de 26 Md€ à horizon 2024, sur quatre axes d'intervention : la transition écologique, la cohésion sociale, le développement économique, et la cohésion territoriale et le logement.

La crise conduit à prendre encore plus en considération la vulnérabilité du modèle économique actuel aux chocs sanitaires et environnementaux. Elle renforce notre volonté de soutenir des projets visant à construire un monde plus durable, plus sobre et plus solidaire, en cohérence avec notre feuille de route sur les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Avec une obligation verte et deux obligations durables, émises respectivement en 2017, 2019 et 2020, ayant toutes rencontré un succès très marqué auprès des investisseurs, nous avons poursuivi notre mobilisation pour affecter les financements levés sur des projets à forte utilité environnementale et sociale, tels que la production d'énergie et de chaleur renouvelable, les infrastructures et services de mobilité durable, l'accès au numérique, l'éducation, l'insertion professionnelle, ou encore l'accompagnement du vieillissement de la population.

Le 25 mai 2021, la Caisse des Dépôts émettait ainsi une troisième obligation durable pour un montant de 500 M€ et une maturité de 5 ans, avec un degré de lisibilité supplémentaire, la liste exhaustive et nominative des projets éligibles ayant été fournie aux investisseurs en amont de l'opération. Cela représente une très belle réussite, dans un contexte de préparation encore marqué par la pandémie, avec 72 investisseurs de 17 pays différents et une offre d'investissement 4,4 fois supérieure à l'emprunt obligataire visé.

Ce rapport présente ainsi, pour les obligations vertes et durables 2017, 2019 et 2020, la liste des projets dans lesquels les fonds ont été investis, les montants concernés et les indicateurs de performance et d'impact environnementaux et sociaux relatifs aux projets sur l'année 2020, avec les méthodologies sous-jacentes. Avec ce rapport annuel, nous entendons répondre aux meilleures exigences en matière de transparence sur les obligations vertes et durables, à savoir celles des Green bond principles & Social bond principles.

Les 5 principes fondamentaux des émissions vertes, sociales et durables de la Caisse des Dépôts

Cohérence

Les émissions s'inscrivent pleinement en cohérence avec la priorité de la Caisse des Dépôts : agir pour la cohésion sociale et le développement durable.

La Caisse des Dépôts utilise les fonds levés pour financer des actifs verts et/ou sociaux, en cohérence avec les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Exemplarité

La vocation de la Caisse des Dépôts est d'accompagner la structuration du marché des obligations vertes, sociales et durables et, à ce titre, de promouvoir ses meilleures pratiques.

La Caisse des Dépôts, membre des « Green bond principles » et des « Social bond principles », veille à en respecter leurs recommandations, notamment celles de recourir à des revues et certifications externes.

Transparence

Les émissions se distinguent par une transparence sur leurs caractéristiques et une communication sous forme de rapports relatifs aux engagements pris.

La Caisse des Dépôts publie un rapport annuel complet dédié à ces obligations.

Lisibilité

La définition et la mise en place de processus, internes et externes, ont pour objectif d'être simples, claires et lisibles.

La Caisse des Dépôts intègre l'ensemble des procédures particulières aux obligations vertes, sociales ou durables au sein de ses processus habituels d'investissement.

Évolutivité

Les opérations s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des processus de suivi des impacts des actifs et des rapports.

La Caisse des Dépôts initie, avec ses partenaires, un travail de définition des objectifs de performance environnementale et sociale des actifs et de leur mesure.

Chiffres clés

Depuis 2017, la Caisse des Dépôts émet des obligations dites vertes et durables. Contrairement aux obligations traditionnelles, qui financent l'ensemble des activités d'un émetteur et le refinancement de sa dette, ces obligations financent des investissements ayant spécifiquement des impacts environnementaux et/ou sociaux.

Ce rapport annuel permet de rendre compte de ces impacts, tout au long de la durée de vie des obligations (5 ans).

Ainsi, en 2020, trois obligations sont en cours : une verte, émise en 2017, et deux durables, l'une émise en 2019, l'autre en 2020.



© Arnaud Férier – Caisse des Dépôts – 2021

Obligation verte de 2017

500 M€

à échéance 1^{er} mars 2022

47 %

Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets⁽¹⁾



30 PROJETS

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition des montants alloués par type d'actifs (en k€)
Immobilier vert	13	364 480
Réhabilitation de sites (fonds multiprojets)	3	60 814
Infrastructures de production d'énergie verte	14	168 142

IMPACT 2020 DES PROJETS FINANCÉS^{(2) (3)}

Près de 4 200 emplois directs et indirects soutenus

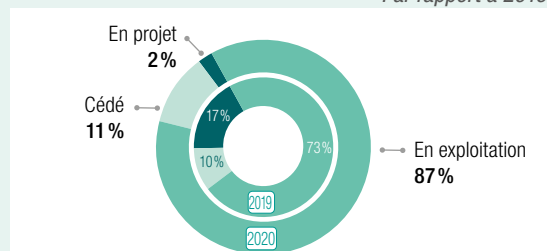
Plus de 94 500 ménages couverts par de l'électricité verte

Plus de 68 500 t_{eq}CO₂ évitées soit les émissions de CO₂ d'une ville française de plus de 15 400 habitants pendant 1 an

Près de 200 ha d'anciennes friches dépolluées ou en cours de dépollution depuis 2017

ALLOCATION PAR STADE DE DÉVELOPPEMENT AU 31/12/2020

Par rapport à 2019



(1) Toutes les données proratisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. Avant 2019, le prorata se faisait par rapport à la participation de la Caisse des Dépôts dans la société portant l'actif. La consolidation des chiffres clés est effectuée selon les méthodologies propres à chaque secteur.

(2) Taux de couverture des impacts en fonction du montant alloué : 100 %.

(3) Sauf mention contraire explicite, toutes les données affichées dans ce rapport sont des données annuelles.

Obligation durable de 2019

500 M€

à échéance 19 juin 2024

43 %

Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets⁽¹⁾



44 PROJETS

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition par montants alloués par type d'actifs (en k€)
Immobilier vert	21	361 229
Dépollution et réhabilitation de sites (fonds multiprojets)	1	40 000
Infrastructures de production d'énergie verte	5	20 632
Accès au numérique	3	130 500
Éducation et insertion professionnelle	2	2 848
Économie sociale et solidaire (fonds multiprojets)	1	24 500
Immobilier social (fonds multiprojets)	1	4 000
Santé et médico-social	10	38 154

IMPACT 2020 DES PROJETS FINANCÉS (2)

Près de 5 950 emplois
directs et indirects soutenus

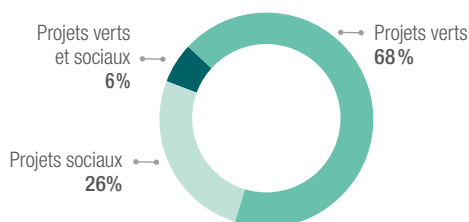
Plus de 8 350 ménages
couverts par de l'électricité verte

Plus de 13 350 teqCO₂ évitées en 2019
soit les émissions de CO₂
d'une ville française de 3 000 habitants
pendant 1 an

Près de 940 personnes
formées au digital grâce aux projets
financés

Près de 460 places
créées ou en cours de création
dans des Résidences Services Seniors
et des EHPAD

UTILISATION DES FONDS LEVÉS



(1) Toutes les données proratisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. Avant 2019, le prorata se faisait par rapport à la participation de la Caisse des Dépôts dans la société portant l'actif. La consolidation des chiffres clés est effectuée selon les méthodologies propres à chaque secteur.

(2) Taux de couverture des impacts en fonction du montant alloué : 97 %.

Obligation durable de 2020

500 M€

à échéance 15 septembre 2025

41 %

Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets⁽¹⁾



23 PROJETS

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition par montants alloués par type d'actifs (en k€)
Immobilier vert	8	401 386
Infrastructures de production d'énergie verte	2	102 470
Infrastructures et services de mobilité durable	2	12 034
Centre de données éco-efficients	3	2 000
Accès au numérique	3	41 290
Santé et médico-social	3	16 202

IMPACT 2020 DES PROJETS FINANCÉS⁽²⁾

Près de 1 600 emplois directs et indirects soutenus

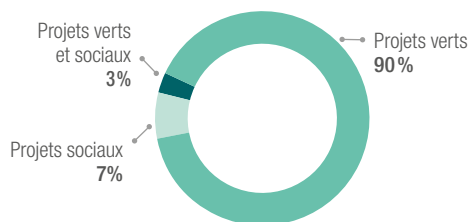
Près de 23 850 ménages couverts en électricité verte

Près de 10 200 teqCO₂ évitées soit les émissions de CO₂ d'une ville française de 2 300 habitants pendant 1 an

Près de 2 850 passagers de bus et voitures électriques grâce aux services financés

Près de 560 bénéficiaires des colocations pour personnes âgées dépendantes Âges et Vie

UTILISATION DES FONDS LEVÉS



(1) Toutes les données proratisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. La consolidation des chiffres clés est effectuée selon les méthodologies propres à chaque secteur.

(2) Taux de couverture des impacts en fonction du montant alloué : 95 %.

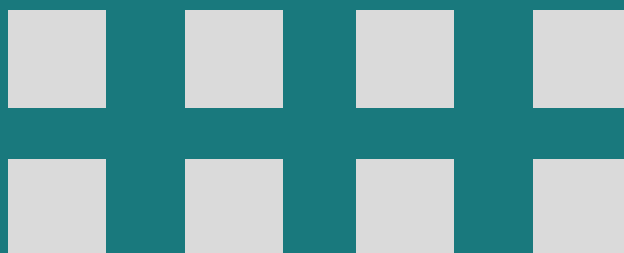


Mission

de la Caisse des Dépôts

Face aux défis environnementaux et sociaux grandissant, le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour les populations les plus fragiles, et oriente ses investissements au service de la transformation vers une économie à impact positif qui ne vise pas la seule création de valeur financière.

Sa mission : agir sur tous les territoires en faveur de la cohésion sociale et du développement durable.





© Mathieu Blandin

Les 5 piliers de la politique durable

La politique durable du Groupe est reliée à ses valeurs fondatrices que sont l'intérêt général et le long terme. 4 axes stratégiques forts et un engagement transversal la structurent :

- accélérer la transition vers une économie neutre pour le climat et la biodiversité;
- favoriser un développement local inclusif;
- favoriser le développement équilibré des territoires et œuvrer pour le logement pour tous;
- accélérer et moderniser la mise en œuvre des politiques sociales;
- agir au quotidien de manière responsable et exemplaire.

Preuve de l'intégration du développement durable au cœur des activités de l'Établissement public, les 4 axes structurent le plan de relance de 26 Md€ (2020-2024), lancé par la Caisse des Dépôts en septembre 2020 pour soutenir l'économie.

Ce dernier s'inscrit dans la planification stratégique et financière du Groupe, qui intègre depuis 2020 la contribution aux Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD).

Les 5 piliers de la politique développement durable du groupe Caisse des Dépôts

Transition écologique

- ▶ Neutralité carbone 2050
- ▶ Financement de la Stratégie Nationale Bas carbone (SNBC)
- ▶ Préservation de la biodiversité et économie circulaire

Développement économique inclusif

- ▶ Soutien des entreprises
- ▶ Soutien à l'export
- ▶ Développement économique local
- ▶ Renforcement des filières clés sur les territoires
- ▶ Économie sociale et solidaire

Cohésion territoriale et habitat

- ▶ Habitat et politique de la ville
- ▶ Financement des collectivités locales
- ▶ Aménagement du territoire
- ▶ Accès aux services publics

Cohésion sociale

- ▶ Gestion des retraites
- ▶ Santé, vieillissement et handicap
- ▶ Éducation et formation professionnelle
- ▶ Inclusion bancaire
- ▶ Inclusion numérique

Exemplarité interne

- ▶ Finance responsable
- ▶ Éthique et loyauté des pratiques
- ▶ Ressources humaines socialement responsables
- ▶ Maîtrise de l'impact des opérations



Le plan d'action ODD

Depuis 2020, le groupe Caisse des Dépôts intègre les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) à son pilotage stratégique. Référentiel international constitué de 17 objectifs et 169 cibles, les ODD définissent une feuille de route universelle vers un avenir meilleur pour tous d'ici à 2030.

À l'échelle du Groupe, 8 ODD ont été identifiés comme prioritaires (faisant l'objet d'une dynamique d'amélioration stratégique) et 5 comme significatifs (faisant l'objet d'une vigilance) articulés aux

4 axes stratégiques. Chacun des ODD prioritaires fait l'objet de plans d'action assortis d'engagements chiffrés concrets, pour la plupart intégrés dans les outils de pilotage financier (programmation financière, plan de relance, avis lors des comités d'engagement, lettre d'objectifs des filiales, etc.).

Au travers de son plan d'action ODD, le Groupe a ainsi mis en place une démarche robuste pour évaluer l'impact de ses activités, piloter sa contribution à la société et soutenir les politiques nationales et internationales en faveur d'une société plus durable.

Tous les projets adossés aux obligations vertes ou durables émises répondent directement à au moins deux des ODD prioritaires ou significatifs identifiés par le Groupe.

Les activités du groupe Caisse des Dépôts font l'objet d'un plan d'action et d'un suivi sur 8 ODD identifiés comme prioritaires et 5 ODD identifiés comme significatifs répartis au sein des 4 axes stratégiques

	8 ODD prioritaires	5 ODD significatifs
Transition écologique	  	
Cohésion sociale	 	 
Développement économique inclusif	 	 
Cohésion territoriale et habitat		

Ambition 1,5 °C

Pleinement conscient de l'urgence climatique, le groupe Caisse des Dépôts mobilise l'ensemble de ses leviers d'influence en faveur d'une transition juste vers une économie bas carbone, et s'est engagé à inscrire l'ensemble de ses activités vers la neutralité carbone globale d'ici à 2050, se mettant ainsi au service de l'Accord de Paris dans son objectif le plus ambitieux.

Le Groupe s'est doté d'une politique climat pour ses métiers financiers incluant notamment l'alignement des portefeuilles financiers sur une trajectoire 1,5 °C d'ici à 2050, des politiques sectorielles (charbon, pétrole et gaz, immobilier, et transport à venir) ou encore un engagement actionnarial systématique des entreprises à enjeu.

Les 5 piliers de la politique Climat du groupe Caisse des Dépôts

Évaluer et gérer les risques climatiques

- ▶ 100 % de l'exposition du bilan cartographiée

Financer la transition écologique

- ▶ 60 Md€ mobilisés entre 2020 et 2024

Décarboner les entreprises

- ▶ 100% des portefeuilles décarbonés d'ici à 2050
- ▶ Accompagnement à la décarbonation des entreprises

Éliminer les financements néfastes pour le climat

- ▶ 0 entreprise avec une exposition > 10 % de leur CA au charbon ou aux hydrocarbures non conventionnels

Réduire et neutraliser les émissions de ses opérations

- ▶ 95 % des émissions du Groupe couvertes par une trajectoire de réduction compatible avec l'Accord de Paris



La Taxonomie verte européenne

Le Groupe s'appuiera également sur la Taxonomie européenne, une classification standardisée de la Commission européenne pour évaluer la durabilité des activités économiques. Déjà doté de son propre suivi des flux en faveur de la transition écologique et énergétique (TEE), le Groupe vise à progressivement faire converger sa classification interne sur cette Taxonomie et à l'étendre pour le pilotage de sa stratégie climat.

En particulier, depuis septembre 2020, l'une des entités de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires, élabore un dispositif d'analyse extra-financière du stock de son portefeuille avec l'accompagnement d'un cabinet de conseil spécialisé, permettant, entre autres, l'évaluation de l'éligibilité du projet à l'objectif « Atténuation du changement climatique » de la taxonomie. Cette analyse extra-financière sera à terme utilisée comme instrument de suivi et de pilotage lors des revues stratégiques annuelles, contribuera à engager le dialogue avec les porteurs de projet ainsi qu'à alimenter le processus de suivi de gestion et d'arbitrage. Grâce à cet outil, la Caisse des Dépôts vise à conduire courant 2022 une première analyse préliminaire de l'alignement à la taxonomie des projets financés par les obligations vertes et durables.

Dès à présent, les projets éligibles à bénéfiques environnementaux identifiés pour l'obligation durable émise le 25 mai 2021 ont tous été sélectionnés dans le but d'être alignés avec les critères techniques de contribution substantielle des actes délégués de la taxonomie européenne⁽¹⁾ publiés le 21 avril 2021.



(1) L'analyse ne couvrait pas les critères de nuisance aux autres objectifs environnementaux et les garde-fous sociaux.

En savoir plus



Rapport annuel 2020



Cahier des indicateurs ODD RSE du Groupe



Politique climat 2021 des métiers financiers du groupe Caisse des Dépôts



Actes délégués relatifs à l'objectif « Atténuation du changement climatique » publiés par la Commission Européenne le 21 avril 2021

Méthodologie

Les obligations vertes et durables s'alignent avec les exigences environnementales et sociétales que la Caisse des Dépôts s'impose lors de toute décision d'investissement.

La méthodologie de sélection et de suivi des projets éligibles à un financement par une obligation affectée est le reflet de la rigueur et de la transparence que le Groupe applique à l'ensemble de ses processus d'investissement.



© Vincent Pallet / REA - Caisse des Dépôts - 2020

S'appuyer sur les meilleurs standards du marché

Afin d'émettre une obligation verte, sociale ou durable alignée sur ses propres attentes et sur celles de ses parties prenantes, la Caisse des Dépôts s'appuie sur les Green bond principles (GBP) et les Social bond principles (SBP), initiatives de référence dont elle est membre émetteur.

Ces cadres présentent des lignes directrices d'application volontaire, fondées sur quatre principes clés :




- utilisation des fonds (voir page 24);
- sélection et évaluation des projets (voir page 22);
- gestion des fonds (voir page 24);
- reporting (voir page 24).

La Caisse des Dépôts a ainsi rendu public un document cadre aligné aux quatre piliers des Principes ci-dessus.

Ce document présente les priorités stratégiques du Groupe, les principes fondamentaux des émissions, ainsi que les procédures d'évaluation et de sélection des projets éligibles.

Il a fait l'objet d'une *second opinion* par Vigeo Eiris qui exprime une assurance raisonnable (plus haut niveau d'assurance) sur les engagements de la Caisse des Dépôts.

En outre, la bonne allocation des flux fait également l'objet d'une vérification externe, par Mazars.

	Second opinion de l'obligation verte 2017 Second opinion pour les obligations durables 2019 et 2020
	Avis d'assurance de bonne allocation des flux et certificat de conformité des projets aux critères d'éligibilité de : - l'obligation verte - l'obligation durable 2019 - l'obligation durable 2020
	Accompagnement par EY afin d'identifier et d'élaborer les indicateurs de reporting annuel sur les impacts environnementaux et sociaux des projets adossés aux obligations.

En savoir plus



Le document cadre de l'obligation verte 2017



Le document cadre des obligations durables



Les Green bond principles



Les Social bond principles

Attirer de nombreux investisseurs

Les 3 obligations vertes et durables émises respectivement en 2017, 2019 et 2020 sont toutes d'un montant de 500 millions d'euros et d'une maturité de 5 ans.

La taille et la granularité de leurs livres d'ordres, ainsi que la qualité de la base d'investisseurs, témoignent de la notoriété de la signature de la Caisse des Dépôts

sur les marchés des capitaux, et confirment l'intérêt des investisseurs pour les projets durables poursuivis et soutenus par l'Établissement public.

Caractéristiques des émissions

	Obligation verte (2017)	Obligation durable (2019)	Obligation durable (2020)
Format	Programme EMTN	Programme EMTN	Programme EMTN
Notations	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)
Montant	500 M€ « no grow »	500 M€ « no grow »	500 M€ « no grow »
Date de l'opération	22/02/2017	12/06/2019	08/09/2020
Date de règlement	01/03/2017	19/06/2019	15/09/2020
Date d'échéance	01/03/2022	19/06/2024	15/09/2025
Coupon ⁽¹⁾	0,200 % annuel	0,0 % annuel	0,01 % annuel
Rendement reoffer	0,203 % annuel	-0,263 % annuel	-0,403 %
Spread reoffer ⁽²⁾	OAT interpolée 0% 25/05/2022 + 12 bps	OAT interpolée + 13 bps (OAT 0% 25/03/2020 & OAT 0% 25/03/2025)	OAT interpolée + 18 bps (OAT 0,5% 25/05/2025 & OAT 1% 25/11/2025)
Listing	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris
Droit applicable	Droit français	Droit français	Droit français
Syndicat bancaire	BNPP, CACIB, HSBC, JPM, Natixis, SGCIB	BNPP, CACIB, HSBC, Natixis, SGCIB	CACIB, HSBC, SGCIB, JPM, BOFA, LBP

Faits marquants de l'obligation verte



Spread
resserrement
de OAT+15 à OAT+12
points de base

+100%
de sursouscription

45
investisseurs

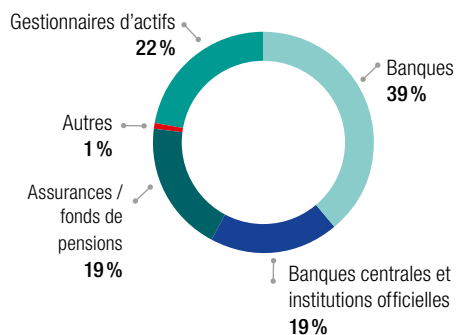
Obligation listée
dans l'indice
MSCI Barclays

(1) Taux d'intérêt servi.

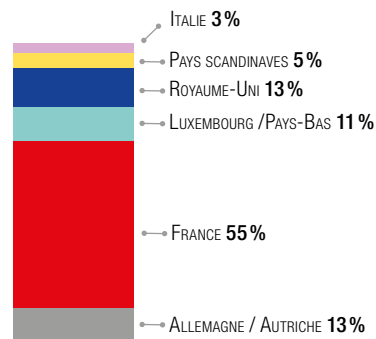
(2) Retrouvez les définitions pour « taux reoffer » et « spread reoffer » dans le glossaire en dernière page du rapport.

Provenance des fonds levés

Répartition par type d'investisseurs



Répartition géographique



Faits marquants de l'obligation durable 2019



2019

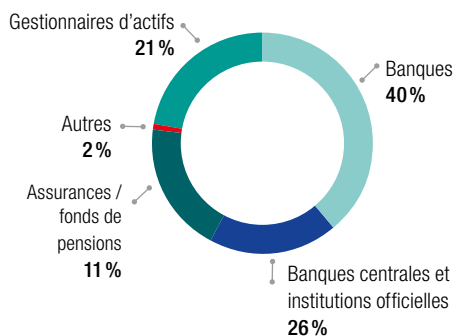
Spread
resserrement
de OAT+16 à OAT+13
points de base

+180%
de sursouscription

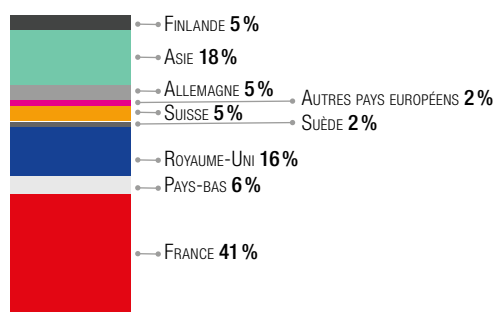
51
investisseurs

Provenance des fonds levés

Répartition par type d'investisseur



Répartition géographique

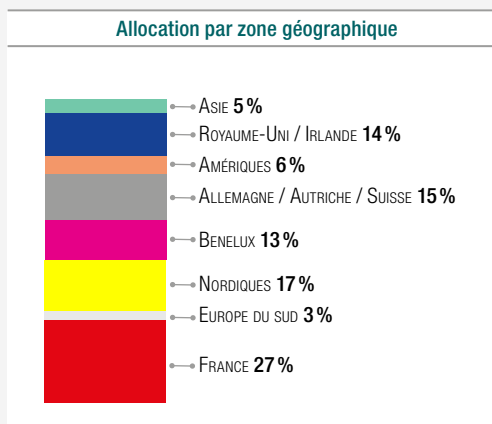
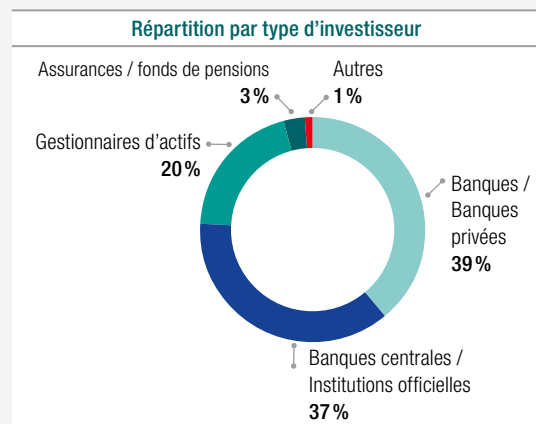


Faits marquants de l'obligation durable 2020



<p>Spread resserrement de OAT+21 à OAT+18 points de base ⁽¹⁾</p>	<p>+520% de sursouscription</p>	<p>110 investisseurs</p>	<p>Obligation listée dans l'indice MSCI Barclays</p>
--	--	-------------------------------------	---

Provenance des fonds levés



(1) Soit 1 point de base sous son niveau secondaire.

Être transparent dans le choix des projets

Le processus de sélection et d'évaluation des projets en trois étapes (analyse d'éligibilité, confirmation d'éligibilité et décision d'adossement) est vérifié et certifié par des auditeurs externes (voir p. 18).

Il est fondé sur une expertise interne faisant intervenir l'ensemble des départements financiers et extra-financiers, dont les entités investisseurs, et externe avec le cabinet EY pour l'identification et l'élaboration des indicateurs d'impacts utilisés dans le reporting

annuel. La Caisse des Dépôts a veillé à définir et mettre en œuvre des processus clairs et lisibles pour ses obligations affectées, et travaille à leur intégration dans ses procédures habituelles d'investissement.

Identification des actifs éligibles

Les critères d'identification des actifs éligibles reposent sur une analyse de leurs qualités intrinsèques. Ne sont ainsi retenus que les actifs qui satisfont l'exhaustivité de ces critères, sans aucune pondération de ces derniers.

Fort de ces postulats, les principes suivants ont été retenus pour la sélection des actifs :

- financement en fonds propres ou quasi-fonds propres ;
- n'étant pas susceptibles de faire l'objet de controverse majeure ;
- générant une répartition équilibrée entre : (i) financement et refinancement⁽¹⁾ et (ii) projets futurs et actifs en exploitation ;
- mettant en valeur les savoir-faire de la Caisse des Dépôts sur des secteurs d'intervention à vocation environnementale ou sociale.

Les actifs adossés font essentiellement l'objet de financements primaires (greenfield) en capital (equity) et ne sont pas susceptibles d'avoir été préalablement financés par une obligation verte, sociale ou durable de la Caisse des Dépôts. Si un actif fait l'objet d'un financement secondaire (brownfield), l'engagement de la Caisse des Dépôts est motivé par l'extension significative des capacités du projet originel.

Analyse d'éligibilité

La capacité du projet à intégrer la liste des actifs éligibles dans le domaine pertinent est identifiée lors de la rentrée en relation par les chargés d'investissement, au regard des critères d'identification de la prochaine obligation (verte, sociale ou durable) qui sera émise par la Caisse des Dépôts.

La page suivante présente la liste de tous les domaines et sous-domaines d'intervention éligibles à une obligation verte, sociale ou durable. Sur certains

de ces domaines, il est possible que des actifs ne soient pas encore adossés à une obligation. La totalité des critères d'éligibilité est disponible dans le [document cadre en ligne](#).

Confirmation de l'éligibilité











Les actifs ainsi identifiés font l'objet d'une seconde analyse interne documentée de conformité aux critères, et sont examinés à l'occasion de leur passage devant l'instance de décision d'engagement.

Gage d'exemplarité allant au-delà des standards de place en termes de transparence, une liste exhaustive et documentée des projets candidats à l'adossement est communiquée aux investisseurs dès les émissions.

Décision d'adossement

Un comité interne Obligations Vertes Sociales Durables annuel statue en dernier ressort sur l'adossement de l'actif désigné aux obligations. Ce comité examine également l'ensemble des actifs déjà adossés afin de vérifier que ceux-ci satisfont toujours les critères motivant leur adossement et qu'ils ne font pas, à cette date, l'objet de controverse majeure. La survenance éventuelle d'une telle controverse, quelle qu'en soit la nature (politique, environnementale, citoyenne, etc.), peut conduire au retrait – temporaire (sous la condition de l'amélioration de performance) ou définitif (en cas d'insuffisance de mesures d'amélioration) – du projet sensible de la liste des actifs éligibles. Un nouvel actif de substitution serait alors proposé à l'adossement. La non-éligibilité d'un actif avérée post-adossement (par exemple, non-obtention d'un label initialement visé) entraîne le retrait de l'actif du portefeuille de l'obligation verte ou durable.

(1) Dans le cadre des obligations durables, les décaissements correspondants à des projets refinancés ne seront pas antérieurs à 2 années précédant l'émission de l'obligation.

Domaines	Sous-domaines	Exemples de critères d'éligibilité	Objectifs environnementaux et climatiques	Objectifs sociaux	ODD
Actifs éligibles à une obligation verte ou une obligation durable					
Infrastructures de production et de stockage d'énergie verte et de chaleur	Production d'électricité renouvelable (éolien, solaire, biomasse, géothermie...)	Critères spécifiques de durabilité pour la biomasse solide à base de bois	Limiter les émissions de GES	Soutenir l'emploi vert	
	Production efficiente de chaleur (réseaux de chaleur ou de froid, cogénération biomasse...)	– Labellisation « Écoréseau de chaleur » – Tarifs usagers dans le tiers inférieur français	– Valoriser la chaleur fatale (dérivée d'un site de production) – Limiter les émissions de GES	Soutenir l'emploi vert	
	Stockage d'énergie renouvelable	Projets éligibles par la nomenclature du label TEEC ⁽¹⁾	Faciliter le recours aux énergies renouvelables en palliant leur intermittence	Soutenir l'emploi vert	
Immobilier vert	Construction neuve et réhabilitation (tertiaire, résidentiel...)	Labellisation environnementale reconnue (BBC Effinergie+, E+C-, HQE Excellent...)	– Limiter les émissions de GES – Limiter la consommation d'énergie	– Lutter contre la précarité énergétique – Soutenir l'emploi vert	
Dépollution des sols et réhabilitation de sites	Tout type de sites afin de les rendre aptes à un nouvel usage industriel, commercial ou résidentiel	Sites significativement pollués avec fort potentiel de redéveloppement	– Limiter l'artificialisation des sols et les émissions de GES – Réduire l'exposition à des substances polluantes	– Améliorer le cadre de vie – Soutenir l'emploi vert	
Infrastructures et services de mobilité durable	Transport par rail, fluvial, flottes de matériel roulant propre et avitaillement associé	Technologies électriques et hydrogènes	– Limiter les émissions de GES – Réduire les polluants atmosphériques	– Améliorer la sécurité – Soutenir les populations fragiles et la création d'emplois verts	
Infrastructures numériques	Centres de données éco-efficents	– <i>Power usage effectiveness</i> inférieur à 1,3 – <i>Carbon usage effectiveness</i> inférieur à 80 g/kWh	Maîtriser l'empreinte carbone du numérique	Soutenir l'emploi	
Actifs éligibles à une obligation sociale ou une obligation durable					
Infrastructures numériques	Accès au numérique par des réseaux de fibre optique	Population cible : habitants, entreprises locales, services publics des déserts numériques	/	– Réduire la fracture numérique – Soutenir l'emploi	
Éducation et insertion professionnelle	Accès à la formation (soutien aux organismes de formation)	Population cible : personnes de tous âges en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, sans formation ou expérience, éloignées de l'emploi	/	– Former et insérer professionnellement des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi – Se diriger vers la parité femme/homme	
Économie sociale et solidaire	Investissements dans toute entreprise de l'ESS	Toute entreprise de l'ESS au sens de la loi du 31 juillet 2014	/	– Faire émerger et diversifier les activités des entreprises de l'ESS – Soutenir l'emploi social non délocalisable	
Immobilier social	Soutien des maîtres d'ouvrage d'insertion dans la production de logements très sociaux	– Maîtres d'ouvrage disposant de l'Agrément entreprise d'utilité sociale (ESUS) – Population cible : mal-logés, personnes et ménages en situation de précarité et d'exclusion	/	Lutter contre le mal-logement et pour l'accès au logement	
Actifs éligibles à une obligation verte, sociale ou durable					
Santé et médico-social	Réduction des déserts médicaux (construction de centres de santé, soutien des professionnels de santé...)	Population cible : zones périurbaines / rurales considérées comme déserts médicaux	/	Améliorer la disponibilité des soins médicaux	
	Accompagnement du vieillissement de la population (construction, rénovation, extension d'EHPAD, etc.)	– Population cible : seniors – Certification NF Habitat / NF Habitat HQE minimum	– Limiter les émissions de GES – Limiter la consommation d'énergie	Améliorer l'autonomie et l'état de santé de la population senior	

(1) Le label TEEC ayant été remplacé par le label Greenfin, le critère d'éligibilité sera mis à jour dans le document cadre en 2022.

En cohérence avec les meilleures pratiques de marché, la Caisse des Dépôts est transparente sur le suivi financier de ses projets. Ce suivi est notamment formalisé au sein de l'institution par un comité spécialisé interne se regroupant au moins une fois par an, dans le but de valider les décisions d'adossement et de désadossement le cas échéant.

Gestion des fonds levés

Le procès-verbal émis lors du comité Obligations Vertes Sociales Durables permet l'édition des pièces comptables et financières nécessaires à la certification de bonne allocation des flux par un commissaire aux comptes. Deux sections comptables dédiées au passif, pour l'émission elle-même, et à l'actif, pour la gestion en trésorerie de la ressource non encore affectée, ont été créées.

L'ensemble du montant levé à chaque émission sera affecté à des projets éligibles sous 12 mois suivant la date de l'émission. Les montants levés et non encore affectés sont gérés par les équipes de la gestion de trésorerie de la Caisse des Dépôts. Cette liquidité est placée dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la date de règlement de l'émission et réajustée lors de la production du procès-verbal du comité Obligations Vertes Sociales Durables annuel.

Les supports de placement des actifs considérés seront libellés en euros, d'une maturité inférieure à un an, à taux variable et notés à minima A1/P1. Des titres négociables à court terme (Neu CP) ou *European Commercial Paper* (ECP) d'émetteurs de types supranationaux, souverains ou agences (SSA), ou encore bancaires, sont privilégiés.

Règles de désadossement

Dans le cas où un projet deviendrait inéligible, ou en cas de cession d'actifs, la Caisse des Dépôts s'engage à remplacer, dans la mesure du possible, les dépenses affectées à ce projet par des dépenses liées à un autre projet éligible dans un délai de 12 mois. La gestion des cessions d'actifs est différente pour les projets adossés à l'obligation verte. Le document cadre de 2017 n'imposait en effet aucune réaffectation des fonds libérés à la suite d'une cession.

Suivi d'impact

Les données d'impacts sont calculées selon la part du capital détenue par de la Caisse des Dépôts dans chaque projet ou fonds portant les projets⁽¹⁾. Les notes méthodologiques complètes pour chaque domaine d'intervention sont disponibles sur [le site Internet](#) de la Caisse des Dépôts.

Conformément aux règles de désadossement, les actifs cédés des obligations sociales et durables sont retirés des cartographies et listes de projets du rapport annuel de suivi, à compter d'une année pleine précédant leur cession. Les actifs cédés de l'obligation verte n'étant pas nécessairement désadosés, ces derniers restent mentionnés y compris après leur cession. Cependant, dans les deux cas, les impacts ne sont plus comptabilisés à l'exception des sites dépollués (indicateur cumulé).

(1) Avant 2019, la quote-part se faisait en fonction de la participation de la Caisse des Dépôts dans l'actif portant le projet et non le projet lui-même. Cela peut donner lieu à des variations de résultats.

Synthèse de l'allocation des fonds levés

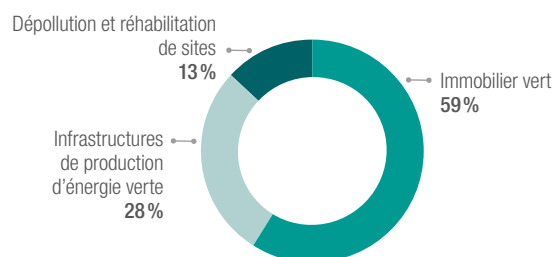
Obligation verte de 2017

Catégorie d'actifs	Actifs (nb)	Montants	Flux financiers		Stade de développement (mis à jour au 31/12/2020)			Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
			Décaissés au 31/12/2018	À décaisser au 31/12/2018	En construction	En exploitation	Cédé	
Immobilier vert	13	364 480	319 298	45 183	/	359 188	5 292	63 %
Dépollution et réhabilitation de sites	3	60 814	42 450	18 364	11 176	49 638	/	19 %
Infrastructures de production d'énergie verte	14	168 142	138 671	29 471	/	108 609	59 534	38 %
Total	30	593 436	500 419	93 018	11 176	517 435	64 826	47 %

Montants au 31/12/2020 exprimés en milliers d'euros, figés au 31/12/2018 suite à l'atteinte de l'allocation complète à cette date.

- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation verte s'élève à plus de 593 M€, soit une surcouverture de plus de 18 % des fonds levés, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l'adossé de nouveaux actifs éligibles.
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2020 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 500 M€, l'allocation complète ayant été atteinte au 31/12/2018.
- Le montant de 93 M€ correspondant au solde non adossé des fonds levés par l'obligation verte a été réintégré dans le vivier d'actifs éligibles pour les besoins de remplacement associés aux obligations vertes et durables actuellement en circulation et/ou aux futures obligations.

Allocation totale par type d'actifs



Obligation durable de 2019

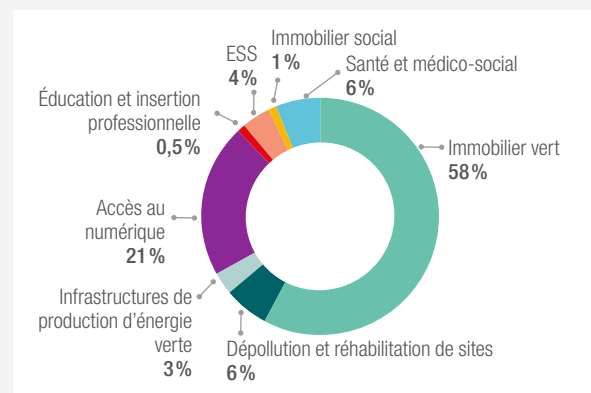
Catégorie d'actifs	Actifs (nb)	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2019	Flux décaissés en 2020	Total des décaissements au 31/12/2020	À décaisser 2020	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	21	361 229	146 429	89 516	235 945	125 284	53 %
Dépollution et réhabilitation de sites	1	40 000	15 200	1 200	16 400	23 600	16 %
Infrastructures de production d'énergie verte	5	20 632	13 743	3 513	17 256	3 376	38 %
Accès au numérique	3	130 500	51 290	0	51 290	79 210	28 %
Éducation et insertion professionnelle	2	2 848	2 130	551	2 681	167	11 %
Économie Sociale et Solidaire	1	24 500	11 442	4 129	15 571	8 929	34 %
Immobilier social	1	4 000	4 000	0	4 000	0	13 %
Santé et médico-social	10	38 154	30 128	1 549	31 677	6 477	40 %
Total	44	621 863	274 361	100 459	374 820	247 043	43 %

Montants au 31/12/2020 exprimés en milliers d'euros.

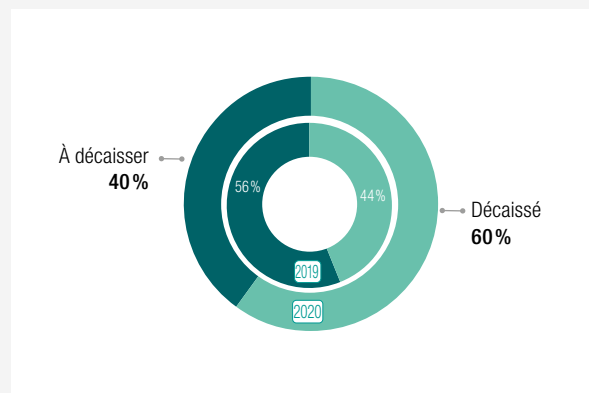
- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l’obligation durable s’élève à plus de 622 M€, soit une surcouverture de plus de 20 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d’affecter les actifs éligibles (perte d’éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l’adossement de nouveaux actifs éligibles.
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2020

- correspondant au financement des actifs éligibles s’élève à 375 M€.
- Un montant de 130 M€, solde non adossé des fonds levés par l’obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. « Gestion des fonds levés » p. 29 du [document cadre](#)).

Allocation totale par type d’actifs



Allocation par statut de décaissement



Obligation durable de 2020

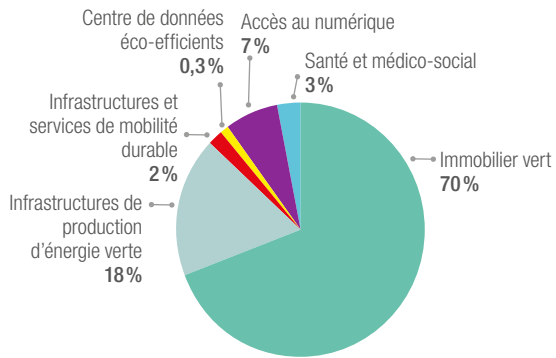
Catégorie d’actifs	Actifs (nb)	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2019	Flux décaissés en 2020	Total des décaissements au 31/12/2020	À décaisser 2020	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	8	401 386	169 444	68 447	237 891	163 494	48 %
Infrastructures de production d’énergie verte	2	102 470	727	23 899	24 626	77 844	49 %
Infrastructures et services de mobilité durable	2	12 034	3 346	2 423	5 769	6 264	25 %
Centre de données éco-efficients	3	2 000	1 275	600	1 875	125	37 %
Accès au numérique	3	41 290	14 492	3 000	17 492	23 798	28 %
Santé et médico-social	3	16 202	14 508	219	14 727	1 475	44 %
Total	21	575 381	203 792	98 588	302 380	273 001	41 %

Montants au 31/12/2020 exprimés en milliers d’euros.

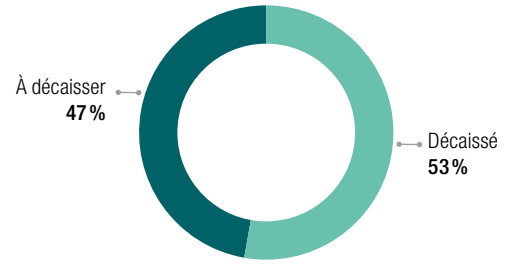
- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l’obligation durable s’élève à plus de 575 M€, soit une surcouverture de plus de 15 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d’affecter les actifs éligibles (perte d’éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l’adossement de nouveaux actifs éligibles.
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2020 correspondant au financement des actifs éligibles s’élève à 302 M€.

- Un montant de 200 M€, solde non adossé des fonds levés par l’obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. « Gestion des fonds levés » p. 29 du [document cadre](#)).

Allocation totale par type d'actifs



Allocation par statut de décaissement



Projets et impacts

La Caisse des Dépôts propose aux investisseurs des projets diversifiés à performance environnementale et/ou sociale élevée, allant de projets de grande ampleur à forte visibilité nationale et internationale, à des projets locaux ayant un impact fort sur leurs territoires d'implantation.



© Benoit Decout / REA - Caisse des Dépôts - 2021

Cartographie des projets

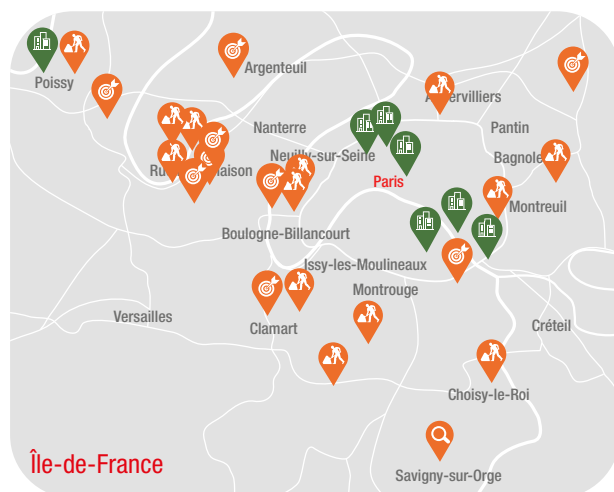
Outre les interventions dans les territoires français, l'obligation verte et les obligations durables permettent de développer des projets à l'international, avec quelques sites de dépollution en Belgique et en Espagne.

Obligation verte de 2017



Actifs verts

-  Biomasse et géothermie
-  Solaire
-  Éolienne
-  Dépollution en négociation
-  Dépollution acquise
-  Dépollué
-  Immobilier vert



Obligation durable de 2019

Actifs verts

-  Biomasse et géothermie
-  Solaire
-  Éolienne
-  Dépollution en négociation
-  Dépollution acquise
-  Dépollué
-  Immobilier vert

Actifs sociaux

-  Accès au numérique
-  Économie sociale et solidaire
-  Éducation et insertion professionnelle
-  Immobilier social

Actifs durables

-  Santé et médico-social



Obligation durable de 2020 (1)



Actifs verts

- Biomasse et géothermie
- Solaire
- Éolienne
- Immobilier vert
- Mobilité durable
- Centres de données éco-efficaces

Actifs sociaux

- Accès au numérique

Actifs durables

- Santé et médico-social



(1) Pour les Maisons Âges et Vie (partenariat avec Korian), seul un échantillon représentatif des investissements de la Caisse des Dépôts dans le partenariat est représenté sur cette carte. La carte exhaustive des Maisons Âges et Vie est disponible ici : <https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=11i8WYKk4CJR6Hoa72HcpQvWf7f0&ll=48.25483454426652%2C3.1994495107940013&z=8>
 Pour le projet NeoT Green Mobility, seul un échantillon représentatif des investissements de la Caisse des Dépôts en France permettant le déploiement de bus électriques, de batteries et de stations de recharge est représenté sur cette carte.

Infrastructures de production d'énergie verte



Produire de façon durable une énergie propre est déterminant pour la transition vers un système énergétique entièrement décarboné, conformément à la stratégie nationale bas carbone française.

La Caisse des Dépôts participe à la création et à la pérennisation des infrastructures associées via le financement de la construction, l'exploitation ou l'expansion de parcs éoliens, de centrales d'énergie géothermique et de biomasse, ou encore

d'installations photovoltaïques. Au total 21 projets, de production d'énergie verte à partir de sources renouvelables, ont été adossés aux obligations vertes et durables entre 2017 et 2020, dont 5 cédés depuis leur adossement initial.

Focus sur le projet Centrale photovoltaïque Sun'R de Cambrai (59)



Sur une ancienne friche militaire de Cambrai, ce projet photovoltaïque innovant, porté par Sun'R, la Caisse des Dépôts et d'autres partenaires, a vocation à devenir l'un des plus importants parcs photovoltaïques des Hauts-de-France.

La première innovation du projet vient de la présence de la communauté d'agglomération de Cambrai au capital. Outre le bonus tarifaire⁽¹⁾, cela a permis d'assurer une forte légitimité territoriale et une acceptabilité locale. La deuxième porte sur le raccordement privé : la centrale photovoltaïque et le

parc éolien de Seuil du Cambrésis seront raccordés sur un seul et même poste de livraison privé afin de pallier la saturation fréquente des postes publics. Enfin, la centrale photovoltaïque de Cambrai bénéficie de l'outil blockchain développé par la filiale de Sun'R permettant de suivre le parcours du producteur au consommateur, la part d'énergie d'origine renouvelable réellement consommée ou l'origine géographique. Un consommateur peut ainsi choisir de bénéficier d'approvisionnement issu en priorité de centrales renouvelables locales.

Chiffres clés

60 MWc

de puissance installée
sur 3 tranches

60 GWh/an

d'énergie produite
annuellement

23 000 tonnes

de CO₂ évitées

2 757 ménages

couverts en électricité verte
par la première tranche

(1) La Commission de Régulation de l'Énergie prévoit un mécanisme de bonus participatif si au moins 40 % des fonds propres du projet sont financés par des personnes publiques.



Liste des projets infrastructures de production d'énergie verte



Obligation verte de 2017

Typologie	Lien Internet	Opération ⁽¹⁾	Avancement au 31/12/2020
Éolien (production d'électricité)		Parcs éoliens Ostwind (France) 5 projets éoliens identifiés en partenariat avec la société OSTWIND International, développeur éolien	En exploitation
		Parcs éoliens Aalto Power (France) Développement de 9 projets éoliens	Cédé ⁽²⁾
		Parc éolien de Sainte-Rose – Guadeloupe (97) Développement et réalisation d'un parc éolien composé de 8 éoliennes, le plus grand projet d'énergie renouvelable du département	En exploitation
		Tramuntana (France) Investissement dans 5 parcs éoliens développés par La Compagnie du Vent	En exploitation
Solaire thermodynamique (production d'électricité)		Centrale solaire thermodynamique eLLO – Llo (66) Développement et construction d'une centrale de production d'électricité à partir d'énergie solaire thermodynamique située dans la commune de Llo dans les Pyrénées-Orientales	En exploitation
Solaire photovoltaïque (production d'électricité)		Centrale photovoltaïque de Saint-Jean-de-Côle (24) Joint-venture avec JPEE pour le développement d'une centrale photovoltaïque prête à construire	En exploitation
		Centrale solaire de Garein (40) Horizon Energies Exploitation d'une centrale solaire au sol sur <i>trackers</i> à Garein dans les Landes	Cédé
		Fonroche – Serres Photovoltaïques (FICE) – Roquefort (47) 8 actifs de serres solaires agricoles en Gironde	Cédé
		Fonroche Investissements AO (FIAO) – Roquefort (47) 6 actifs de serres solaires agricoles en Gironde	Cédé
Biomasse (production de chaleur)		Centrale de cogénération biomasse de Novillars (25) Développement, construction, financement et exploitation d'une usine de cogénération biomasse implantée sur le site industriel de la cartonnerie GemDoubs	En exploitation
Biomasse (production d'électricité)		Centrale biomasse Sylviana – Brignoles (83) Inova Var Biomasse Investissement pour la construction d'une centrale biomasse à Brignoles dans le Var	Cédé ⁽²⁾
Biomasse (production de chaleur et d'électricité)		Centrale de cogénération biomasse Biomass Energy Solutions VSG – Vielle-Saint-Girons (40) Substitution à 100 % d'une chaudière au gaz naturel par une centrale de cogénération bio-masse-bois et turbine à condensation à Vielle-Saint-Girons dans les Landes	En exploitation
		Centrale Cogénération Biomasse d'Estrées-Mons (80) Substitution à 100 % d'une chaufferie à gaz naturel installée sur le site industriel de la Conserverie Bonduelle d'Estrées-Mons (Somme) par une installation de biomasse bois	En exploitation
Géothermie (production de chaleur)		Centrale géothermique ECOGI – Beinhem (67) Exploitation de chaleur d'origine géothermique profonde pour l'industrie (société Roquette Frères à Beinhem dans le Bas-Rhin)	En exploitation

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Les parcs éoliens Aalto Power et la centrale Inova Var Biomasse, ont été cédés courant 2020.

Obligation durable de 2019



Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Avancement au 31/12/2020
Éolien (production d'électricité)		Parcs éoliens Brinay Énergie (France) Partenariat SPRITZ avec JPEE pour le financement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et solaires en France. Premier projet engagé basé à Brinay dans le Cher	En exploitation
		Parc éolien Foye Energies – Charente-Maritime (17) Développement de 5 éoliennes avec FOYE ENERGIES	En exploitation
Solaire photovoltaïque (production d'électricité)		Centrale photovoltaïque de Saint-Eusèbe – Saône-et-Loire (71) Joint-venture avec JPEE pour le développement d'une centrale photovoltaïque prête à construire	En exploitation
		Centrale photovoltaïque à Cambrai – Hauts-de-France (59) Projet de 9,90 MW avec SUN'R	En exploitation
Biomasse (production de chaleur et d'électricité)		Centrale de cogénération biomasse – Bazancourt (51) Fourniture d'électricité verte à Enedis et de vapeur à un industriel de la zone	En exploitation

Obligation durable de 2020



Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Avancement au 31/12/2020
Éolien (production d'électricité)		Carhaix – Partenariat Queneach et Enercon Mise en place de projets éoliens de 75,2 MW (8 SPV, 32 éoliennes)	En construction
		Ostwind 2 Portefeuille de projets totalisant 201 MW : 9 parcs développés en France, décomposés en 22 Sociétés d'Exploitation de Parcs éoliens – SEPE	En exploitation

Indicateurs d'impact des projets

Émission concernée	Stade de développement	Capacité installée (électricité et chaleur en MW)	Production d'électricité et de chaleur (MWh/an)	Émissions de GES évitées (teqCO ₂)	Ménages couverts (nombre)	Emplois directs soutenus (ETP/an)
Obligation verte de 2017	En exploitation	185	448 672	58 760 (2)	94 667	71
Obligation durable de 2019	En exploitation	31	37 742	2 048 (3)	8 354	5
	En exploitation	50	72 988	2 190	16 439	9
Obligation durable de 2020	En construction	33	32 962	989	7 442	7
	Total	83	105 950	3 178	23 881	16

Données arrêtées au 31/12/2020. Pour les actifs étant encore en phase de construction au 31/12/2020, les données publiées correspondent à une estimation de leur production d'électricité et/ou de chaleur et de leurs impacts attendus en phase d'exploitation sur une base annuelle.

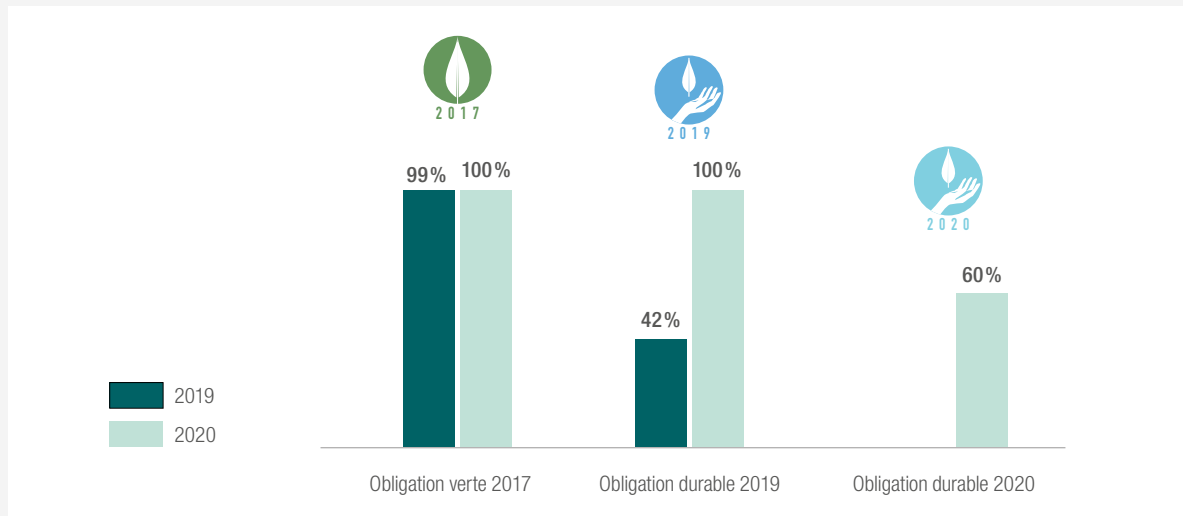
Indicateurs calculés au prorata.

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) La baisse par rapport à 2019 s'explique par la cession des parcs éoliens Aalto Power et la centrale biomasse Sylviana – Brignoles (83).

(3) La baisse par rapport à 2019 s'explique par la diminution par 2 du ratio moyen d'émissions directes par MWh consommé, et par la production d'électricité et de chaleur réalisée plus faible que projetée pour les actifs passés en exploitation.

Capacité installée en exploitation (par rapport à 2019)



Indicateur	Méthodologie de calcul
Tonnes d'émissions de GES évitées	(production d'électricité / de chaleur « MWh ») x (ratio moyen d'émissions directes par MWh consommé). Le ratio d'émission est adapté selon la zone géographique et le type d'énergie produite (électricité, chaleur ou cogénération) par l'actif. Ex. : pour la France métropolitaine, le ratio utilisé est de 0,033 teqCO ₂ /MWh selon RTE pour de la production d'électricité.
Nombre d'emplois directs soutenus	(montant total du projet) x (ratio d'ETP par millions d'euros) Le ratio d'ETP est adapté selon le type de projet (solaire, éolien, biomasse...) et son stade de développement (construction ou exploitation). Ex. : pour des emplois directs soutenus pour la construction d'une infrastructure de panneaux solaires photovoltaïques, le ratio utilisé est de 4,15 ETP/M€, selon l'ADEME.
Nombre de foyers alimentés en électricité verte	(production d'électricité « MWh ») x (ratio moyen de MWh consommé par ménage). Le calcul est adapté selon le stade de développement de l'actif (construction ou exploitation), sa zone géographique (France métropolitaine ou outre-mer) et le type d'énergie produite (électricité ou chaleur). Ex. : pour les ménages couverts en électricité verte en France métropolitaine, le ratio utilisé est de 4,44 MWh/ménage selon la CRE.



2017



2019



2020

L'obligation verte et les obligations durables permettent de financer des constructions neuves ainsi que des opérations de réhabilitation lourde de bâtiments ciblant de meilleures performances énergétiques et environnementales en visant des niveaux avancés de labellisation.

Focus sur le projet Harmony - Saint-Ouen-sur-Seine (93)



Harmony est un immeuble de bureaux neufs de près de 13 500 m² dont la livraison est prévue en 2022. La Caisse des Dépôts y investit à hauteur de 50 % via un Club Deal aux côtés d'Allianz. Situé au cœur de la ZAC des Docks à Saint-Ouen-sur-Seine, un écoquartier en pleine expansion et directement relié au QCA de Paris grâce à la ligne 14, ce projet vise l'exemplarité en matière de qualité urbaine, d'architecture et d'environnement.

S'élançant sur 8 étages, cet immeuble en U inversé comprendra un « jardin terrasse » avec plus de 853 m² de végétalisation, imaginé comme un lieu ouvert et mixte, propice aux nouveaux usages dans la manière de travailler, d'échanger, de partager et de se rencontrer. Le bâtiment est conçu afin de fournir un très haut niveau de performance énergétique (-40 % par rapport à la consommation d'énergie de référence (CEP) de la RT2012). Le bâtiment pourvu de façades vitrées toute hauteur, reçoit un habillage de lames verticales qui laissent voir l'intérieur du bâtiment tout en assurant une protection solaire pour réduire le besoin de refroidissement.

Des loggias, ouvertes sur plusieurs niveaux, pourront également accueillir des arbres, de hautes tiges en pot et de la végétation grimpante, avec une attention apportée à

l'accueil du vivant en accord avec le label BiodiverCity®. Les aménagements des espaces extérieurs offriront l'image d'un îlot généreusement planté tout en favorisant des transparences et des perspectives urbaines ainsi qu'une mise en valeur des volumes bâtis, en cohérence avec les paysages des espaces publics environnants.

7 certifications et labels environnementaux visés pour un haut niveau de performance

- HQE Bâtiment Durable – Niveau Excellent (référentiel 2016)
- BBC Effinergie 2017
- E+C- Niveau E2C1
- BREEAM Niveau Excellent (référentiel 2016)
- BiodiverCity®
- Well
- WiredScore – Niveau Silver

Chiffres clés

13 285 m²
de surface utile

1 173 postes
de travail

265 m²
de locaux vélo

2 650 m²

d'espaces végétalisés et minéralisés
dont **1 370 m²** de rooftop

-40 %
de consommation énergétique par rapport
à la consommation de référence réglementaire
(CEP RT2012)



























Liste des projets immobiliers

Obligation verte de 2017



Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible ou atteinte	Avancement au 31/12/2020
Tertiaire (construction neuve)		Tour La Marseillaise EUROMÉDITERRANÉE - Marseille (13) Acquisition en VEFA d'une tour de bureaux conçue par Jean Nouvel (IGH 135 m – 38000 m ² SUBL)	HQE niveau Excellent LEED Gold	Livré
		Enjoy – Paris (75) Immeuble de bureaux de 16971 m ² SU environ situé dans la ZAC des Batignolles (Paris 17 ^e)	Label Bâtiment biosourcé ; NF HQE Bâtiment Tertiaire niveau Exceptionnel ; Effinergie BEPOS+ ; Label BBCA, BREEAM niveau Very Good	Livré
		Austerlitz – Paris (75) Immeuble de bureaux de 15007 m ² SU situé à proximité de la gare d'Austerlitz (Paris 13 ^e)	NF HQE Bâtiments tertiaires niveau Exceptionnel (référentiel 2013) ; BREEAM International New Construction niveau Excellent (référentiel 2013) ; Effinergie+ ; BiodiverCity® (profil BAAC) ; Respect du Plan Climat de la Ville de Paris	Livré
		Étincelle – Le Bourget du Lac (73) Ensemble immobilier de 11 900 m ² de SDP situé dans le Technopôle Savoie Technolac, pris à bail par EDF	BREEAM niveau Very Good (Option Excellent) HQE (bâtiment tertiaire neuf) niveau Très Bon	Livré
Tertiaire (réhabilitation lourde)		Châteaudun – Paris (75) Immeuble de bureaux de 10400 m ² SU situé rue de Châteaudun (Paris 9 ^e)	BREEAM Major Refurbishment niveau Very Good, HQE Rénovation niveau Exceptionnel ; Effinergie BBC Rénovation 2009 ; Wirescore	Livré
Logements (construction neuve)		Émergence – Paris (75) Immeuble de 48 logements d'une surface habitable de 3114 m ² situé dans la ZAC des Batignolles (Paris 17 ^e)	RT2012, Habitat et Environnement (H&E) Profil A Option Performance ; BiodiverCity® (profil AB BB)	Livré
Logements (réhabilitation lourde)		Caserne de Reuilly – Paris (75) Immeuble de 132 logements d'une surface habitable de 7910 m ² situé dans le bâtiment central de l'ancienne caserne de Reuilly (Paris 12 ^e) faisant l'objet d'une restructuration lourde	Respect du Plan Climat Paris (consommation énergétique < 80 kWh/m ² /an contre initialement 104 kWh/m ² /an) ; Habitat & Environnement (H&E) option Effinergie et Rénovation	Livré
Ensemble hôtelier (construction neuve)		Hôtel Porte Dorée – Paris (75) Hôtel de 255 chambres situé à la Porte Dorée (Paris 12 ^e)	BREEAM Bespoke International niveau Very Good (référentiel 2013)	Cédé
Sanitaire et social (construction neuve)		EHPAD Les Terrasses du Rhône – Chasse-sur-Rhône (38) Constitution d'une SCI afin d'acquérir en VEFA ou CPI les murs d'un EHPAD de 80 lits donné à bail au Centre Hospitalier de Vienne	Habitat & Environnement (H&E) par Cerqual	Livré
		EHPAD La Résidence – Vernouillet (78) Projet de démolition et de reconstruction d'un EHPAD intercommunal de 95 lits sur le site du Château de Vernouillet	HQE niveau Excellent Effinergie	Livré
		Résidence Domitys La Majolique – Béziers (34) Résidence services seniors	NF Habitat par Cerqual	Livré
		Résidence Sophia – Nîmes (30) Construction d'une résidence services seniors de 100 logements, exploitée par DOMITYS (groupe NEXITY)	Habitat & Environnement (H&E) par Cerqual	Cédé
		Résidence Blanche de Castille – Trélazé (49) Résidence services seniors	Habitat Neuf – Mention « Habitat Respectueux de l'Environnement » ; Effinergie+	Cédé

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Typologie	Lien Internet	Opération ⁽¹⁾	Performance cible	Avancement au 31/12/2020
Tertiaire (construction neuve)		Citevolia – Fleury-les-Aubrais (45) Immobilier d'entreprise	NF HQE Exceptionnel	Livré
		XPOLE Schneider (IntenCity) – Grenoble (38) Immobilier d'entreprise	LEED Platinum	Livré
		Lillenum bureaux – Lille (59) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Immeuble 3 cubes Rovaltain – Alixan (26) Immobilier d'entreprise	Effinergie BEPOS	Livré
		Le 380 – Villeurbanne (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Parc Tertiaire Arterparc – Lesquin (59) Immobilier d'entreprise – 1 ^{er} parc tertiaire de 3 ^e génération de la région Hauts-de-France	NF Bâtiment tertiaire label HPE Effinergie BEPOS+	Livré
		La Duchère – Lyon (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		HautePierre – Strasbourg (67) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Le Flyer – Lyon (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Excellent BBC Effinergie 2017	Livré
		BIOT – Bâtiment A, B, C – Sophia-Antipolis Arterparc (06) Immobilier d'entreprise	Bâtiment A : BBC Effinergie 2017 E+C- : niveau E2C1 ; HQE 9* (niveau Excellent) Bâtiment B et C : E+C- : E2C1 (en cours d'obtention) HQE 9* – niveau Excellent (en cours d'obtention)	Bâtiment A : en construction Bâtiments B et C : livrés
		Quai des Caps (Îlot Cap Leeuwin) – Bordeaux (33) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	En construction (livraison prévue en 2021)
		Chapelle SOHO – Paris (75) Immobilier d'entreprise	HQE Excellent	Livré
		Grand Cœur – Nancy (54) France Entreprise	E+C- : E3C1 Effinergie BEPOS 2017	1 ^{er} immeuble de bureaux livré en octobre 2019
		Immeuble #V2 – Saint-Ouen (93) Construction d'un ensemble immobilier de bureaux neuf développant environ 13 500 m ²	BBC Effinergie 2017 ; E+C- : E2C1 ; HQE Bâtiment durable Neuf 2016 : niveau Excellent ; BREEAM International New – Construction : niveau Excellent	En construction (livraison prévue en 2022)
Tertiaire (réhabilitation lourde)		Immeuble « Île-de-France » – La Défense (92) Restructuration et surélévation d'un actif de bureaux à La Défense qui développera environ 53 000 m ²	HQE Bâtiment durable Neuf 2016 – Niveau Exceptionnel ; BREEAM International New Construction 2016 – Niveau Excellent Effinergie+	En construction (livraison prévue en 2023)
		BO13 Illumine – Paris (75) Restructuration d'un immeuble de bureaux	BREEAM International New construction 2016 : niveau Excellent ; Wirescore	Livré
Commercial (construction neuve)		Lillenum Centre Commercial – Lille (59) Centre commercial	BREEAM niveau Very Good	Livré
Ensemble hôtelier (construction neuve)		Hôtel Eklo – Toulouse (31) Ensemble hôtelier	BREEAM niveau Very Good	En construction (livraison prévue en 2022)
		Hôtel Malakoff Okko – Lille (59) Ensemble hôtelier	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Hôtel Naos (partie neuve) – Dijon (21) Ensemble hôtelier	BREEAM niveau Very Good	En construction (livraison prévue en 2023)
		Quai des Caps (Îlot Cap Leeuwin) – Bordeaux (33) Hôtel 3*	BREEAM niveau Very Good	En construction (livraison prévue en 2021)
Ensemble hôtelier (réhabilitation lourde)		Hôtel Naos (partie réhabilitée) – Dijon (21)	BREEAM niveau Good	En construction (livraison prévue en 2023)
Logements (construction neuve)		La Maréchalerie – Rueil-Malmaison (92) Vente en état futur d'achèvement d'un immeuble de logements qui comprendra 49 appartements	Certification Patrimoine et Habitat profil A, option performance Effinergie+ (RT2012 – 10%) Label BiodiverCity®	Livré
		Vanves (92) Vente en état futur d'achèvement d'un immeuble de logements qui comprendra 50 appartements	RT2012 – 10% ; Certifié Bâtiment Énergie Environnement (BEE) Label BiodiverCity®	En construction (livraison prévue en 2021)

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Obligation durable de 2020



Typologie	Lien Internet	Opération ⁽¹⁾	Performance cible ou atteinte	Avancement au 31/12/2020
Tertiaire (construction neuve)		Immeuble de bureaux Les Vergers – Cergy (95) Ensemble immobilier d'entreprise de 22 000 m ² réparti en deux bâtiments	E+C- : E1C1 HQE niveau Très bon	Livré
		Y-SPOT Open Innovation Center – Grenoble (38) Immeuble de bureaux (R+5) de 9 838 m ² dédié à l'innovation collaborative	HQE 8* (équivalent niveau Excellent) BREEAM niveau Excellent	Livré
		Osmose – Strasbourg (67) Programme tertiaire d'Icade. Promotion de 40 000 m ² face au Parlement européen	BREEAM niveau Excellent HQE niveau Excellent E+C- : E2C1	En construction (livraison prévue en septembre 2021)
		Hôtel de Logistique Urbaine DKM – Lyon (69) Ensemble logistique de 28 300 m ² permettant des approvisionnements par route, fer mais aussi voie d'eau	HQE niveau Excellent	En construction
		Évidence – Saint-Ouen (93) Construction d'un ensemble immobilier de bureaux neuf (2 bâtiments) développant environ 35 000 m ² .	RT2012 – 40 % ; NF Bâtiments Tertiaires 2015, niveau Excellent ; BREEAM International New Construction 2016, niveau Excellent ; Wirescore Gold Label BiodiverCity® (base)	Livré
		Métal 57 (partie neuve) – Boulogne (92) Acquisition en VEFA du futur siège de BNP Paribas Real Estate à Boulogne-Billancourt (36 000 m ²)	Effinergie+ 2013 ; Certification HQE Bâtiment Durable 2016, niveau Exceptionnel a minima ; Certification BREEAM International New Construction 2016	En construction (livraison prévue en 2023)
Tertiaire (réhabilitation lourde)		Métal 57 (partie réhabilitée) – Boulogne (92) Acquisition en VEFA du futur siège de BNP Paribas Real Estate à Boulogne-Billancourt (36 000 m ²)	BBC Effinergie Rénovation 2009 HQE Bâtiment Durable 2016, niveau Excellent a minima BREEAM International Refurbishment and fit-out 2015	En construction (livraison prévue en 2023)
Ensemble hôtelier (Construction neuve)		EKOM INVEST – Bâtiment à Serris (79) et Bâtiments A, B et C à Lyon (69) Création d'une foncière destinée à financer la conception et la construction de 5 à 10 hôtels exploités par Eklo	Bâtiment à Serris et Bâtiments A, B et C à Lyon : E+C- : E1C1	Bâtiment à Serris : Livré Bâtiments A, B et C à Lyon : en construction
Logements (Réhabilitation lourde)		Paris 19^e – 85 rue Petit, Paris (75) Réhabilitation lourde d'un bâtiment pour développer 75 logements sur 5 022 m ²	NF Habitat – Niveau de base Effinergie BBC Rénovation – BiodiverCity®	En construction (livraison prévue en 2021)

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

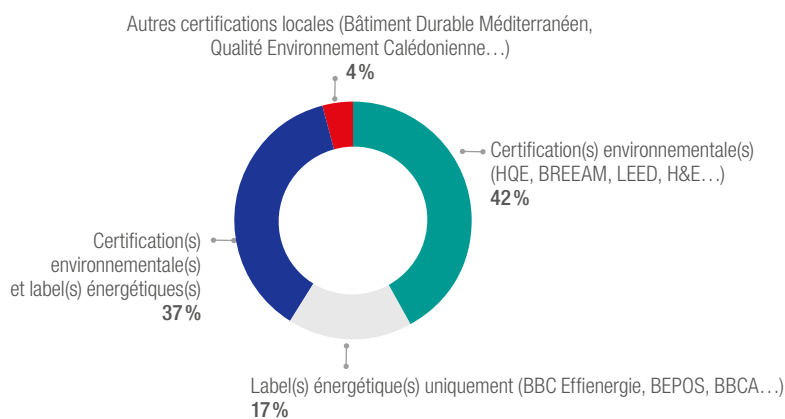
Indicateurs d'impact des projets immobiliers ⁽¹⁾

Émission concernée	Type d'opérations	Moyenne de la consommation d'énergie par m ² (kWhep/m ² /an)	Émissions de CO ₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO ₂ /an)	Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	Emplois directs et indirects soutenus pendant les travaux de construction et de réhabilitation (ETP)	Surface (m ²)
Obligation verte de 2017	Constructions neuves	76	299	3 075 056	908	104 339
	Réhabilitations	68	227	1 438 980	205	21 717
	Total	74	526	4 514 035	1 113	126 056
Obligation durable de 2019 ⁽¹⁾	Constructions neuves	80	425	2 438 084	1 080	142 958
	Réhabilitations	47	51	118 968	115	63 515
	Total	77	476	2 557 052	1 195	206 473
Obligation durable de 2020 ⁽²⁾	Constructions neuves	72	287	2 951 354	1 125	121 384
	Réhabilitations	77	598	5 382 875	850	4 957
	Total	72	885	8 334 229	1 975	126 341

Données arrêtées au 31/12/2020. Pour les actifs étant encore en phase de construction ou de réhabilitation au 31/12/2020, les données publiées correspondent à une estimation de leur performance énergétique et de leurs impacts attendus en phase d'exploitation sur une base annuelle.

Indicateurs calculés au prorata.

Part des projets visant ou ayant obtenu un label et/ou une certification environnementale



Indicateur	Méthodologie de calcul
Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	[(consommation d'énergie théorique du bâtiment par m ² /an) – (consommation d'énergie de référence « RT2012 »)] x (surface) Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation.
Émissions de CO₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO ₂)	[(émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie de référence « RT2012 ») – (émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie théorique du bâtiment)] x surface ÷ 1 000 Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation.
Emplois directs et indirects soutenus (nombre ETP/an)	(coût de construction du projet) x (ratio d'ETP par million d'euros) En France, ce ratio est de 5,61 ETP par million d'euros dans la construction selon Eurostat.

(1) Les impacts des bâtiments verts de type Santé et Médico-Social (RSS, EHPAD, etc.) sont indiqués dans ce dernier volet p. 54.

(2) Le taux de couverture des impacts est de 99 % pour les projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2019 et 2020 (selon le montant total adossé à l'immobilier vert). Les données relatives aux indicateurs d'impact de l'immobilier vert ne sont pas disponibles pour l'Hôtel de Logistique urbaine DKM (Lyon), HautePierre (Strasbourg), Hôtel Naos (Dijon).

Dépollution et réhabilitation de sites

La Caisse des Dépôts finance, à travers des fonds dédiés, la réhabilitation de sites pollués – majoritairement d’anciens sites industriels en milieu urbain – en vue de leur réaménagement. Ces opérations sont réalisées à travers des fonds professionnels de capital d’investissement (FPCI).

Ces fonds procèdent à l’acquisition de sites urbains pollués présentant un fort potentiel de redéveloppement, en vue de leur désamiantage, démolition et dépollution. Ils réhabilitent ensuite ces friches, et peuvent également participer à la réalisation de projets immobiliers à usage

d’habitation ou d’activités diverses sur ces terrains. Au-delà des enjeux de santé publique, ces opérations comportent également une dimension environnementale importante, réduisant les surfaces polluées, souvent d’origine industrielle, et évitant l’étalement urbain.

Focus sur le projet Suresnes du fonds Ginkgo II (92)



© Architectes Ateliers 115

En 2017, Ginkgo a finalisé l’acquisition d’un ancien siège pharmaceutique. La réhabilitation et le redéveloppement du site ont été engagés dans une démarche d’aménagement durable visant à répondre aux enjeux d’économie circulaire, de résilience climatique et de protection de la biodiversité.

Le projet porté par Ginkgo prévoit des travaux de réhabilitation et de développement. L’immeuble conservé fera l’objet d’un curage complet (désamiantage, redéfinition des noyaux de circulation verticale) et les façades seront déposées et remplacées. Le chantier de curage et de démolition vient de s’achever et près de 90 % des matériaux ont été valorisés. Dans la même logique d’économie circulaire, les terres présentant des concentrations en hydrocarbures pourront être traitées en biocentre avant revalorisation. Les terres non polluées mais naturellement chargées en composés naturels tels que les fluorures et les sulfates pourront être réutilisées sur site.

Un travail important a été réalisé pour favoriser la résilience climatique du projet, à travers la lutte contre les inondations et les îlots de chaleurs. À cet égard, le projet intègre une démarche de désartificialisation des sols et de végétalisation avec 40 % d’espaces en pleine terre, des toitures végétalisées et des voiries perméables. Enfin, le projet intégrera un système de drainage sous les infrastructures permettant de lutter contre les inondations par remontée de nappes. En cohérence avec sa démarche d’aménagement durable, le projet vise les labels et certifications HQE Bâtiment Durable Très Performant, BREEAM niveau Very Good et BiodiverCity®.

Chiffres clés

1,7 M€

investis dans la dépollution, la déconstruction et le désamiantage du site

5 000 m² de logement

et **6 500 m²** de bureaux (dont réhabilitation lourde de **4 600 m²**) à venir

2 000 m²

d’espaces paysagers développés répondant aux exigences du label BiodiverCity®



Liste des fonds de dépollution et de réhabilitation de sites

Émission concernée	Lien Internet	Opération	Performance cible	Avancement
Obligation verte de 2017		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Brownfields 2 Réhabilitation et redéveloppement de friches industrielles	Favoriser le développement urbain durable et la protection de l'environnement : maîtrise de la croissance de l'urbanisation, lutte contre l'étalement urbain, réduction des gaz à effet de serre et réduction de l'empreinte physique sur des espaces naturels privilégiant la dépollution et le réaménagement des sites existants (brownfields).	30 % en cours de dépollution 70 % dépollués
		Fonds Ginkgo I SCA, SICAR (Société en Commandite par actions) Remédiation de sites industriels significativement pollués		97 % en cours de dépollution 3 % dépollués
		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Ginkgo II (<i>sister fund</i> de Ginkgo I) Remédiation de sites industriels significativement pollués		100 % en cours de dépollution
Obligation durable de 2019		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Brownfields 3 Réhabilitation et redéveloppement de friches industrielles		100 % en cours de dépollution

Indicateurs d'impact des projets de dépollution et de réhabilitation de sites (1)

Émission concernée	Statut d'acquisition	Sites à dépolluer (nombre)	Surface de terrain à dépolluer (ha)	Nature de destination des surfaces constructibles après dépollution (%)		Emplois directs et indirects soutenus (ETP)	Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂ /an)
				Habitation	Activités		
Obligation verte de 2017	Sites acquis	29	178	30 %	70 %	2 265	8 463
	Sites cédés après dépollution (2)	11	19	66 %	34 %	745	888
	Total	40	197	35 %	68 %	3 010	9 352
Obligation durable de 2019	Sites acquis	16	84	55 %	45 %	806	3 440
	Sites en cours de négociation	10	55	/	/	/	/
	Total	26	139	55 %	45 %	806	3 440

Données arrêtées au 31/12/2020.

Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Emplois directs et indirects soutenus (nombre)	(coûts des travaux de construction après dépollution du site) x (ratio d'ETP par m ² de surfaces construites) En France, ce ratio est de 0,02 ETP par m ² construit selon la Fédération Française du Bâtiment.
Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂)	Émissions liées à l'étalement urbain et l'artificialisation des sols qui ont pu être évitées grâce au fait de réhabiliter des surfaces <i>brownfields</i> Un facteur moyen d'émission est calculé par hectare, soit 257 teqCO ₂ .ha ⁻¹

Chiffres clés

11 sites dépollués

puis réhabilités depuis 2017, couvrant 19 hectares

Près de 2 780 unités de logements

qui ont pu ou vont pouvoir être développées grâce aux sites dépollués

(1) Lors de la cession des actifs, les impacts ne sont plus mesurés ni intégrés aux rapports, à l'exception des sites dépollués dont le suivi continue d'être assuré par les sociétés de gestion des quatre fonds d'investissement dédiés à la dépollution et la réhabilitation de sites, jusqu'à la sortie d'actifs de leurs portefeuilles.

(2) Depuis 2017.

Infrastructures et services de mobilité durable

En finançant le développement des véhicules verts ou en soutenant la filière hydrogène grâce à l'obligation durable 2020, la Caisse des Dépôts se mobilise pour déployer des solutions de mobilité douce accessibles à tous et accompagner la nécessaire transformation écologique des infrastructures de transport dans les territoires.

Focus sur le projet Himpulsion – Auvergne-Rhône-Alpes

Himpulsion est une entreprise créée par les partenaires du projet Zero Emission Valley « ZEV » : la Caisse des Dépôts, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Engie, Michelin et le Crédit Agricole. Elle a en charge l'installation et l'exploitation des stations hydrogène du projet ZEV mais aussi la commercialisation de l'hydrogène vert produit.

Déployant un réseau de stations d'envergure et une flotte de véhicules soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le projet ZEV est le plus grand projet de développement d'un écosystème de mobilité hydrogène, à l'échelle d'une région. Himpulsion apporte ainsi une réponse à la problématique d'amorçage de la filière mobilité hydrogène sur le territoire, en installant les premières stations d'avitaillement pour que les véhicules à hydrogène, qui n'émettent aucun polluant atmosphérique, puissent se déployer.

La Caisse des Dépôts a investi à hauteur de 17 % dans Himpulsion, qui a inauguré en 2020 sa première station hydrogène, à Chambéry. Cinq nouvelles stations ont été initiées fin 2020, l'objectif d'Himpulsion étant de déployer 20 stations d'ici à 2023 à travers la région. Ce projet permettra, avec 4,3 millions de litres de diesel remplacés, d'éviter 13 000 tonnes de CO₂ sur quinze ans.

Chiffres clés

20 stations hydrogène

en 2023

4 MW

de capacité d'électrolyse pour produire de l'hydrogène vert installés d'ici à 2023

13 000 tonnes de CO₂

évités sur quinze ans



2020



Liste des infrastructures et services de mobilité durable

Typologie	Lien Internet	Opération	Performance cible	Avancement
Services de mobilité durables		NEoT Green Mobility Véhicule d'investissement faisant l'acquisition de batteries et de systèmes de recharges associés et assurant leur fourniture en mode serviciel (location + engagements de disponibilités associés) aux collectivités ou aux opérateurs de transport lors de leur acquisition de flottes de véhicules électriques	Réduction des émissions de GES et des polluants locaux (NOx, particules fines)	En exploitation
Infrastructures de mobilité durable		HYPULSION SAS Déploiement d'une vingtaine de stations d'avitaillement en hydrogène pour véhicules sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes		En construction (livraison prévue en 2023)

Indicateurs d'impacts des infrastructures et services de mobilité durable

Émission concernée		Émissions de GES évitées (teqCO ₂ /an)	Nombre d'usagers	Nombre de points d'avitaillements alternatifs en construction	Nombre d'emplois directs soutenus (ETP)
Obligation durable de 2020	Services de mobilité durable	6 600	2 874	/	287
	Infrastructures de mobilité durable	867	/	20	10
	Total	7 467	2 874	20	297

Données arrêtées au 31/12/2020.

Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Émissions de GES évitées	[[Facteur d'émission du véhicule électrique) – (Facteur d'émission du véhicule thermique)] x (distance parcourue par les véhicules/an) x (nombre de passagers ou de tonnes de marchandises transportés) Par exemple, le facteur d'émission pour un bus électrique est 6 geqCO ₂ /passager.km, contre 154 geqCO ₂ /passager.km pour un bus thermique, en Île-de-France selon le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et de l'ADEME
Nombre d'usagers	Capacité de la flotte de véhicules électriques en circulation grâce aux services de mobilité durable financés



Grâce au financement de trois centres de données éco-efficients via l'obligation durable 2020, la Caisse des Dépôts contribue à la maîtrise de l'empreinte carbone du numérique, au soutien de l'emploi ainsi qu'au dynamisme des territoires concernés.

Focus sur le projet Data 17 – Saint-Jean-d'Angély (17)



Situé en Nouvelle-Aquitaine, sur le futur Parc Numérique de la communauté d'agglomération de Saint-Jean-d'Angély, le centre de données Data 17 a vocation à contribuer au développement et à l'attractivité économique du territoire en offrant des infrastructures particulièrement utiles aux acteurs locaux. La réalisation s'est appuyée sur des entreprises 100 % locales, conformément à l'esprit des actionnaires. Data 17 est certifié TIER IV, la plus haute homologation pour les datacenters. Il garantit ainsi les meilleurs niveaux de sécurité avec des conditions optimales de fonctionnement, de connectivité et de disponibilité.

Sur le plan environnemental, sa performance énergétique très élevée se caractérise par un indicateur de performance énergétique, le Power Usage Effectiveness (PUE), de 1,1 (contre un PUE moyen de 2,51 en France). Le concept breveté de refroidissement et sa mise en œuvre particulière permettent aussi d'offrir des capacités de Très Haute Densité répondant aux futurs besoins de l'intelligence artificielle et du Big Data. Chaque baie reçoit une puissance évoluant à la demande pour répondre à l'accroissement ou la réduction des besoins des utilisateurs, tout en étant refroidi avec la quantité d'air dont elle a besoin.

Chiffres clés




1,1 de PUE

100 % français
conception, brevets, actionnaires,
exploitation

400 kW
de puissance informatique
pour **80 baies informatiques**



Liste des centres de données éco-efficients

Lien Internet	Opération	Performance cible	Avancement au 31/12/2020
	SostraData – Creuse (23) Centre de données neutre en carbone, ouvert et mutualisé avec une offre de colocation de près de 100 baies et d'hébergements de serveurs informatiques pour une puissance informatique de plus de 8 kW = en très haute densité. Cette première tranche sera rapidement interconnectée en très haut débit à un datacenter équivalent (DATA 17)	Performance énergétique : PUE 1.1 Certification TIER IV (conception et réalisation)	En exploitation
	Egée Data Center Holding – Yvelines (78) Centre de données neutre en carbone et ouvert avec, à terme, six bâtiments de deux salles de 534 m ² pour une surface totale du campus visée de 6 400 m ² , et une puissance électrique modulable qui pourra varier de 1 à 3 MW par bâtiment	Performance énergétique : PUE < 1.2 Certification TIER IV (conception et réalisation)	En construction (fin prévue en 2022)
	Data 17 – Saint-Jean-d'Angély – Charente-Maritime (17) Centre de données neutre en carbone, ouvert et mutualisé, proposant une offre de colocation de près de 80 baies et d'hébergements de serveurs informatiques pour une puissance à la demande de 1 à > 30 kW	Performance énergétique : PUE 1.1 Certification TIER IV (conception et réalisation)	En construction (fin prévue en 2021)

Indicateurs d'impacts des data centers éco-efficients

Les données relatives à l'année 2021 seront disponibles dans le rapport 2022⁽¹⁾.

(1) Les consommations électriques en puissance haute qualité (HQ) des équipements IT par an (kWh) des trois centres de données éco-efficients en 2020 sont indisponibles.

En favorisant l'accès aux services de base comme le numérique, la Caisse des Dépôts répond à une attente forte des citoyens, particulièrement dans des territoires ruraux délaissés par les opérateurs privés. En finançant six projets de réseaux de fibre optique, elle participe ainsi à la réduction de la fracture numérique. Le recours à des dispositions d'insertion sur les projets permet en outre d'avoir un impact positif sur l'emploi et la cohésion sociale.

Focus sur le projet Fibre 31 – Haute-Garonne (31)



FIBRE 31 a été créé pour financer, concevoir, construire, exploiter et assurer la maintenance d'un réseau de fibre optique en Haute-Garonne, à la suite de l'attribution du projet au consortium composé d'Altitude Infrastructure THD, la Caisse des Dépôts et le fonds Marguerite.

L'accès au numérique pour tous est plus que jamais vital pour le citoyen durant la crise sanitaire et de recours massif au télétravail, mais aussi pour la relance économique favorisée par la transition numérique des entreprises. L'impact socio-économique du chantier de 4 ans fait de FIBRE 31 un des acteurs majeurs de l'économie de la Haute-Garonne à l'heure des turbulences dans la filière aéronautique locale : FIBRE 31 a créé 50 emplois directs, employé plus de 600 personnes sur les chantiers et a référencé plus de 140 PME locales. Au total, ce sont 135 personnes qui ont d'ores et déjà bénéficié d'une réinsertion grâce à ce projet, dont une dizaine à date ont même pu sortir du dispositif RSA (revenu de solidarité active).

FIBRE 31 gère aussi un fonds de développement des usages numériques doté de 9 M€ et dont une des priorités clairement affichées est de garantir les conditions d'une parfaite e-inclusion de tous, partout sur le territoire.

Chiffres clés

300 000 prises FTTH
pour plus de **500 000 habitants**

30 %
taux de pénétration du marché
(Haute-Garonne)

30 %
état d'avancement
des prises déployées raccordables

100 %
de couverture de la zone
d'initiative publique fin 2022

300 000 heures
de formation cible via des dispositifs
de réinsertion



Liste des projets de réseaux de fibre optique

Émission concernée	Lien Internet	Opération ⁽¹⁾	Performance cible	Avancement au 31/12/2020
Obligation durable de 2019		Cap Fibre – Nord (59) et Pas-de-Calais (62) Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit	Objectif de couverture très haut débit du territoire concerné : 100 %	En construction (fin prévue en 2021)
		Losange – Région Grand Est Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit		En construction (fin prévue en 2022)
		Rosace – Alsace Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit		En construction (fin prévue en 2021)
Obligation durable de 2020		Fibre 31 – Haute-Garonne (31) Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit et la reprise des réseaux existants en Haute-Garonne		En construction
		Aisne THD – Aisne (02) Société projet chargée de la conception d'une partie de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit sur le territoire de l'Aisne		En construction
		Val d'Oise Fibre – Val-d'Oise (95) Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit sur le territoire du Val-d'Oise		En construction

Indicateurs d'impact des projets de réseaux de fibre optique

Émission concernée	Taux de couverture de la zone d'initiative publique (%)	Taux de lignes raccordées (%)	Emplois directs soutenus en phase d'installation (ETP)	Bénéficiaires des parcours de formation créés (en cumulé)	Heures de formation (en cumulé)
Obligation durable de 2019	49 %	38 %	195	650	282 867
Obligation durable de 2020	53 %	39 %	75	96	6 324

Données arrêtées au 31/12/2020.

Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Taux de couverture de la zone initiative publique	(nombre de lignes abonnées éligibles à la fibre optique « raccordées à un point de mutualisation ») ÷ (nombre total de locaux abonnés à raccorder sur la zone d'initiative publique)
Emplois directs soutenus en phase d'installation	(nombre de prises raccordables) x (ratio emploi « ETP par prises raccordables ») En France, ce ratio est de 0,0008 ETP/ligne raccordable
Bénéficiaires des parcours de formation créés	Nombre de stagiaires et alternants dans le secteur de l'installation de la fibre au sein des entreprises contribuant aux chantiers régionaux, notamment dans le cadre de dispositifs d'insertion
Nombre d'heures de formation	Heures de sensibilisation et de formation académique et professionnelle, dans le cadre des stages et alternances créés avec les écoles, les établissements partenaires et les dispositifs d'insertion

(1) Les liens de géolocalisation fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Éducation et insertion professionnelle

En choisissant d'investir dans deux réseaux de formation sans but lucratif via son obligation durable 2019, la Caisse des Dépôts agit pour l'insertion des personnes sans formation ou expérience professionnelle, et/ou éloignées de l'emploi dans toute la France.

Focus sur le projet École de Production Sénart (77) et Chalon-sur-Saône (71)

En France, près de 80 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification. Les conséquences du décrochage scolaire sont multiples, du préjudice psychologique à l'impact sur la qualité de vie. Trente-deux Écoles de Production forment, dans toute la France, plus de 900 jeunes aux métiers du numérique, des espaces verts, de la menuiserie ou encore du paysage.

L'ouverture d'une école répond toujours à un besoin spécifique de secteurs en tension et à une politique territoriale d'insertion de jeunes en difficulté et de lutte contre le chômage. Les écoles offrent une troisième voie aux jeunes de 15 à 18 ans rencontrant des difficultés avec le système scolaire classique. Leur particularité repose sur une pédagogie innovante du « faire pour apprendre » : les élèves produisent des biens ou services qui sont ensuite vendus aux entreprises du territoire avec l'encadrement de maîtres professionnels.

Au-delà de proposer une solution de formation, les écoles constituent également un outil d'insertion et de lutte contre la fracture sociale. Les missions confiées aux jeunes nécessitent l'utilisation de machines complexes pour répondre à de véritables commandes clients. Cette immersion dans le monde du travail, valorise les élèves tout en les préparant à la suite de leur carrière.

La Caisse des Dépôts, en se fixant comme objectif d'accompagner 10 écoles via des prêts subordonnés accordés par la Banque des Territoires, aide la Fédération Nationale des Écoles de Production à porter leur nombre à 100 d'ici à 10 ans. La Caisse des Dépôts accompagne également en ingénierie la création de nouvelles écoles via le programme Territoire d'Industrie de la Banque des Territoires.



Chiffres-clés



32 écoles
formant aujourd'hui
plus de 900 jeunes

Près de 100 %
de taux d'insertion

90 %
taux de réussite aux examens

100 écoles
d'ici 10 ans

Liste des projets éducation et insertion professionnelle

Lien Internet	Opération ⁽¹⁾	Performance cible
	Écoles de Production – France Réseau d'établissements privés d'enseignement technique, à but non lucratif, reconnu par l'État	Permettre l'insertion future des jeunes, âgés d'au moins 15 ans, en difficulté avec le système traditionnel d'enseignement
	Simplon – France Réseau d'écoles de formation aux métiers du numérique, labellisé grande école du numérique et ESUS	<ul style="list-style-type: none"> – Passer de 2 000 à 10 000 personnes formées par an en 2023 en favorisant l'inclusion de publics éloignés de l'emploi et du numérique (personnes en situation de handicap, réfugiées, jeunes non diplômés, primo-arrivants, etc.) et la parité dans le domaine de la tech – Passer de 44 à 100 fabriques en France et à l'étranger

Indicateurs d'impact des projets éducation et insertion professionnelle

Émission concernée	Indicateurs	Total	Pourcentage de femmes	Pourcentage d'hommes
Obligation durable de 2019	Personnes formées accompagnées (nb/an)	288	39 %	61 %
	Taux de sorties positives ⁽²⁾	53 %	48 %	52 %
	Sorties pour l'emploi	30 %	/	/
	Sorties pour formation	23 %	/	/
	Heures de formation des bénéficiaires (h/an)	25 664	/	/
	Emplois directs soutenus (ETP/an)	24	/	/

Données arrêtées au 31/12/2020.

 Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Taux de sorties positives	(nombre de bénéficiaires ayant une sortie vers un emploi durable, un emploi de transition ou une formation qualifiante) ÷ (nombre total de personnes accompagnées)
Heures de formation des bénéficiaires (h/an)	Heures de formation reçues par les élèves et étudiants sur l'année scolaire concernée
Emplois directs soutenus	Nombre de personnes employées par les organismes de formation

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Pour Simplon, les données ont été collectées à travers des questionnaires, auxquels 20 % des bénéficiaires n'ont pas répondu.



Solifap, fonds d'investissement solidaire labellisé par Finansol, a été créé en 2014 dans l'objectif d'apporter les investissements nécessaires aux acteurs associatifs qui œuvrent à la lutte contre le mal-logement et à l'accroissement de l'offre de logements pour les personnes les plus défavorisées. En soutenant Solifap, la Caisse des Dépôts participe ainsi à la création ou au maintien de logements très sociaux sur le territoire.

Focus sur un projet de Solifap à Enghien-les-Bains (95)

Au premier trimestre 2021, 7 logements très sociaux ont été livrés à Enghien-les-Bains dans le Val-d'Oise. Les travaux de réhabilitation de 423 500 € ont été réalisés par FREHA, bailleur social associatif du mouvement Emmaüs, à la suite de l'achat du bien par Solifap à hauteur de 1 442 400 €. Dans cette petite ville balnéaire de 12 000 habitants à 15 minutes de la Gare du Nord, le prix au m² avoisine les 6 500 €. La commune, soumise à la loi SRU, n'a pas atteint les objectifs négociés avec la préfecture en raison de l'absence de foncier disponible et de la forte pression immobilière.

Pour produire des logements sociaux malgré ce contexte peu propice, la commune a été obligée de préempter l'immeuble de la rue Pélégot que son vendeur destinait à un projet de vente à la découpe. L'achat par Solifap permet de proposer des loyers conventionnés à 7 € du m², et ainsi de loger des familles à revenu modeste dans de bonnes conditions tout en développant la mixité sociale.



©Solifap

Chiffres clés

10 emplois
soutenus pendant la rénovation

7 logements
et **22 bénéficiaires**

11 997 €
d'économies envisagées sur
la facture énergétique annuelle
après rénovation

73 emplois directs
soutenus

Indicateurs d'impact des projets de Solifap

Émission concernée	Résidences acquises ou réaménagées (nb/an)	Bénéficiaires (nb/an)	Nouvelles places créées (nb/an)	Économies sur la facture énergétique après rénovations (€/an) ⁽¹⁾	Emplois directs soutenus (ETP/an)	Emplois directs soutenus pendant la phase de rénovation (ETP)
Obligation durable de 2019	6	5	5	4 539	27	4

Données arrêtées au 31/12/2020.

 Indicateurs calculés au prorata.

(1) Sur la totalité de l'immeuble.



Représentant près de 10% du PIB français, l'économie sociale et solidaire (ESS) concilie efficacité économique et impact sociétal. L'émission de l'obligation durable permet de participer au financement de projets très différents via le fonds NovESS, qui accompagne le changement d'échelle des entreprises de l'économie sociale et solidaire à objectifs sociaux mais aussi environnementaux.

Focus sur un projet du Fonds NovESS : Foncière Chênelet

La Foncière Chênelet est un maître d'ouvrage spécialisé dans la conception et la construction de logements de qualité à destination des publics fragiles (seniors, personnes handicapées, personnes aux revenus modestes). Le caractère innovant du projet réside dans sa capacité à construire des logements proches des constructions passives, permettant ainsi une meilleure isolation et donc une potentielle réduction des charges locatives.

La société a un triple impact. Tout d'abord, la société accompagne des familles dans le besoin en construisant des logements performants qui participent à dynamiser les territoires. Elle a également un impact positif sur l'emploi en menant chaque projet à l'aide de structures d'insertion, de structures solidaires et d'artisans locaux. Enfin, l'entreprise a un impact positif sur l'environnement, avec l'utilisation de matériaux biosourcés et écologiques (bois, paille, argile, chaux, terre, etc.) et des équipements efficaces (récupération d'eau, toiture végétalisée, ventilation innovante, etc.) pour la construction des logements.

Chiffres clés 2020

416 personnes
relogées dans les logements
Chênelet

135 logements
de haute qualité écologique
construits ou rénovés

6 ETP
en insertion mobilisés

100% des logements
attestés PMR



© Foncière Chênelet

Indicateurs d'impact des projets du fonds NovESS

Émission concernée	Nombre d'entreprises de l'ESS soutenues par le fonds	Bénéficiaires (nb/an)	Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂ /an)	Structures/projets entrepreneuriaux soutenus grâce à l'action de ces entreprises (nb/an)	Emplois directs soutenus pendant la phase de rénovation (ETP/an)
Obligation durable de 2019	35	97 511	6 955 ⁽¹⁾	197	2 671

(1) Les données relatives à une entreprise qui contribuait à hauteur de 60% aux émissions de CO₂ évitées en 2019 sont indisponibles pour l'année 2020.

Données arrêtées au 31/12/2020.

Indicateurs calculés au prorata.



2017



2019



2020

Cette catégorie d'actif est la seule pouvant être adossée aux trois types d'obligations (verte, sociale et durable). En effet, si son utilité première est l'accompagnement du vieillissement de la population, notamment par la construction, la rénovation, l'extension de résidences seniors et le soutien des professionnels de santé dans ce secteur, une certaine performance environnementale des bâtiments doit être respectée pour que l'actif soit éligible à un adossement.

Focus sur le projet de Résidence services seniors (RSS) à Saint-Pol-de-Léon (29)



Seule résidence de ce type à Saint-Pol-de-Léon, ville du nord Finistère de 7500 habitants, la RSS va permettre de répondre aux besoins d'hébergement des personnes âgées. La résidence se situe à proximité immédiate du centre-ville et de la plage avec des commerces de proximité et des professionnels de santé à moins de 300 m. Déployant une surface habitable de 3444 m², le bâtiment comprend 89 logements, du T1 au T3, près de 600 m² de surface de services, une grande terrasse solarium et 46 places de stationnements extérieurs. Chaque logement est orienté face à l'océan et bénéficie d'un balcon ou d'une terrasse. En outre, l'adaptabilité ERP de Type J⁽¹⁾ permet une évolution de la destination de l'immeuble pour une requalification en « EHPAD » au besoin. Ce type de résidence permet aux résidents de bénéficier d'animations quotidiennes, de services adaptés tels que la restauration, les aides à la personne (gestion du courrier et des rendez-vous médicaux, la livraison des médicaments, etc.) et l'entretien hebdomadaire du linge et des appartements. L'accompagnement des résidents avec la voiture électrique de la résidence est également proposé.

Chiffres clés 2020

89 logements

18 emplois créés
pérennes non délocalisables

Bâtiment certifié
NF Habitat HQE 6*
(niveau « Très Performant »)














Performance énergétique
RT2012 – 10%



© Dimiri Lamour

(1) Établissement Receiving du Public, le type J désignant les structures accueillant des personnes âgées. Ce classement implique un bâtiment respectant des normes particulièrement contraignantes en matière d'accessibilité handicap, et de sécurité en cas d'incendie ou encore de catastrophe naturelle.

Liste des projets santé et médico-sociaux

Émission concernée	Lien Internet	Opération ⁽¹⁾	Performance cible ou atteinte ⁽²⁾	Avancement au 31/12/2020
Obligation durable de 2019		Résidence service seniors Black Swans – Strasbourg (67)	Certification Habitat et Environnement (H&E)	Livré
		Résidence service seniors La Haie Vigne – Caen (14)	Certification Habitat et Environnement (H&E)	Livré
		Résidence service seniors Les Tourmalines – Carpentras (84) Bâtiment A	NF Habitat HQE Niveau Très performant	Livré
		Résidence service seniors Les Tourmalines – Carpentras (84) Bâtiment B	NF Bâtiment tertiaire HQE Niveau bon	Livré
		Résidence service seniors Les Tisserands – Beauvais (60)	NF HQE 6*	Livré
		Résidences services seniors Villas Ginkgos – Mont-de-Marsan (40)	NF HQE 6*	En construction
		EHPAD du Centre Hospitalier Saleins – Bracon (39)	HQE Excellent	En construction
		Résidence service seniors Cosy Diem – Narbonne (11)	HQE Excellent	En construction
		Résidence service seniors Holisae – Saint-Pierre-d'Oléron (17)	NF Habitat	Livré
		Résidence service seniors Villa Médicis – Saint-Cyr-l'École (78)	NF Habitat	En construction
	Résidence service seniors La Cantate – Dunkerque (59)	HQE Excellent	En construction	
Obligation durable de 2020		Résidence service seniors Tro breizh – Saint-Pol-de-Léon (29) Bâtiment de 3 étages accueillant 89 appartements (+ 89 parkings)	NF Habitat	Livré
		Partenariat Korian / Âges et Vie / foncière nationale (34) Développement de 300 Maisons Âges et Vie (3000 places d'hébergement) d'ici 2024, une solution alternative d'habitat partagé pour les personnes âgées	NF HQE	Non applicable
		Résidence service seniors Cosy Diem – Cap d'Agde (34) Bâtiment de 4 niveaux accueillant 95 logements	NF Habitat	En construction

Indicateurs d'impact des projets santé et médico-sociaux

Émission concernée	Nombre de bénéficiaires des RSS	Moyenne de la consommation d'énergie par m ² (kWhep/m ² /an)	Émissions de CO ₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO ₂ /an)	Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	Emplois directs et indirects soutenus par les travaux de construction et de réhabilitation (ETP/an)
Obligation durable de 2019 ⁽²⁾	459	89	26	457 510	257
Obligation durable de 2020 ⁽³⁾	659	/	/	/	/

Données arrêtées au 31/12/2020. Pour les actifs étant encore en phase de construction au 31/12/2020, les données publiées correspondent à une estimation du nombre de bénéficiaires, de leur performance énergétique et de leurs impacts attendus en phase d'exploitation sur une base annuelle.

 Indicateurs calculés au prorata.

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Le taux de couverture des impacts des projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2019 est de 56% (selon le montant total adossé au secteur Santé et Médico-social). Les données relatives aux indicateurs d'impact environnemental ne sont pas disponibles pour les projets suivants sur l'année 2020 : RSS La Haie Vigne à Caen (14), RSS Domitys à Beauvais (60), RSS Mont-de-Marsan (40), RSS Holisae à Saint-Pierre-d'Oléron (17), RSS Narbonne (11).

(3) Les données relatives aux indicateurs d'impact de l'immobilier vert ne sont pas disponibles pour les projets de l'obligation durable 2020 cette année.

Obligation durable 2019

Près de **260 bénéficiaires** en 2020 pour une cible de près de 460 bénéficiaires à terme

Obligation durable 2020

Hors Maisons Âges et Vie, **plus de 70 bénéficiaires** en 2020 pour une cible de près de 165 bénéficiaires à terme. En intégrant les Maisons Âges et Vie, le nombre de bénéficiaires à terme s'élève à près de 660.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWh _{ep} /an)	[(consommation d'énergie théorique du bâtiment par m ² /an) – (consommation d'énergie de référence « RT2012 »)] x (surface) Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation.
Émissions de CO₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO ₂)	[(émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie de référence « RT2012 ») – (émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie théorique du bâtiment)] x (surface) ÷ 1 000 Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation.
Emplois directs et indirects soutenus (nombre)	(coût de construction du projet) x (ratio d'ETP par million d'euros). En France, ce ratio est de 5,61 ETP par million d'euros dans la construction selon Eurostat.



Glossaire





© Stéphane Audraz / MEA - Caisse des Dépôts - 2021

BBC : Bâtiment basse consommation.

BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

Cédé : Un actif pour lequel la Caisse des Dépôts a vendu ses parts et n'est donc plus actionnaire du projet.

CRE : Commission de régulation de l'énergie.

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

EMTN : Euro medium term notes.

En exploitation : Désigne une infrastructure finalisée et produisant de l'énergie.

ETP : Équivalent temps plein.

GES : Gaz à effet de serre.

Ha : Hectare.

HQE : Haute qualité environnementale.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

kWh_{ep} : Kilowattheure d'énergie primaire.

LEED : Leadership in Energy and Environmental Design.

Livré : Désigne un bâtiment finalisé.

M€ : Million d'euros.

Md€ : Milliard d'euros.

MW : Mégawatt.

MWh : Mégawattheure.

OAT : Obligations assimilables du trésor.

RSS : Résidence services seniors.

teqCO₂ : Tonne d'équivalent CO₂.

TEE : Transition écologique et énergétique.

Taux reoffer : Taux de rendement final offert aux investisseurs. Un rendement négatif est reflété dans le prix d'émission qui sera alors supérieur au pair, i.e. supérieur à 100 %. Dans ce cas de figure, les investisseurs récupéreront une somme d'argent inférieure à la somme placée. Le taux de rendement est fonction du risque de crédit de l'émetteur : plus ce taux est faible, plus le risque que l'émetteur fasse défaut pendant la durée de vie de l'obligation est faible.

SCI : Société civile immobilière.

Spread reoffer : Rendement final offert aux investisseurs, exprimé par une marge par rapport à un benchmark. En tant qu'agence française, la Caisse des Dépôts mesure sa performance financière, autrement dit le taux de rendement de ses obligations, par rapport aux emprunts obligataires de l'État français (Obligations Assimilables du Trésor – OAT).

SU (BL) : Surface utile (brute locative).

VEFA : Vente en l'état futur d'achèvement.

Ce document est uniquement à des fins d'information. Il n'est pas un document de référence ou un prospectus. Il ne contient pas ou ne constitue pas une offre de valeurs mobilières à la vente en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à sa réalisation.



Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75007 Paris
T 01 58 50 00 00

   
caissedesdepots.fr



Pour la réussite de tous les projets